76e ANNEE. — N° 67. VENDREDI 5 JUIN 1936.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....			1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....			1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....		2 fr. 75
» 2e page	(— d° —).....		4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

A propos du discours que M. Léon Blum a prononcé devant le Congrès socialiste et dans lequel il a exprimé, en termes généraux, sa doctrine gouvernementale.

Le parti socialiste a tenu pendant les fêtes de la Pentecôte son Congrès national. Il s'y est dit beaucoup de choses d'importance inégale.

Pour le grand public, dont nous sommes, tout l'intérêt de ses séances se concentrait sur le discours de M. Léon Blum.

Habile et enveloppant ce morceau oratoire avait pour objectif d'obtenir la confiance unanime des militants socialistes sans troubler celle du pays. Placé entre les exigences de son parti et celles d'une situation générale dont il connaît les terribles difficultés, M. Léon Blum s'est attaché à gagner ce qu'on pourrait appeler une « remise de peine ».

Il s'est appliqué à faire admettre au Congrès que la réalisation du programme spécifiquement socialiste doit être renvoyée à des temps plus propices. Elle est présentement inopportune. Pour l'instant, il convient de temporiser et de calmer des inquiétudes dont il est trop facile de percevoir les signes redoutables. La majorité de la population est dans un état d'attente nerveuse où il suffirait de bien peu de chose pour provoquer quelques-uns de ces accès qui font de la casse et de la casse irréparable. A tout prix, il faut éviter ça.

Aussi M. Léon Blum a-t-il donné l'assurance renouvelée que son gouvernement se bornera strictement à exécuter le programme du Front populaire qui a été approuvé par la majorité du corps électoral.

« Nous aurons, a-t-il dit, à être « hardis et à être sages. Nous aurons « à accomplir une œuvre de longue « haleine et à produire aussitôt que « possible sur la vie nationale des ré- « sultats tangibles, saisissants, subs- « tantiels, significatifs. Nous aurons « à trouver les modes d'une action « gouvernementale rapide, tout en « maintenant dans leur plénitude les « droits de la souveraineté natio- « nale. »

Voilà donc, exprimée en termes généraux, la doctrine gouvernementale de M. Léon Blum. Notez-le bien, ce qu'il formule ainsi *c'est son programme minimum*, d'après lequel il se tient pour engagé *à produire aussitôt que possible des résultats tangibles, saisissants, substantiels et significatifs...*

S'il fait cela, évidemment, il ne fera pas peu ! Et nous devrons lui tirer notre chapeau !... S'il réalise ce minimum, on le tiendra volontiers quitte du maximum et nous regretterons tous qu'il ne soit pas venu plus tôt !...

⁂

Mais s'il ne le fait pas ?...

Je m'excuse de cette hypothèse irrévérencieuse. Seulement, comme M. Léon Blum lui-même ne l'a pas absolument écartée des éventualités possibles, j'ai bien le droit, moi chétif, de la formuler à mon tour.

Eh ! bien, quoi qu'il en ait dit, s'il ne le fait pas, il n'aura aucune excuse. Il n'en a jamais admis pour les autres. De quel droit en réclamerait-il pour lui ?

A un tournant de son discours, il a laissé entendre que s'il ne réussissait pas, ce serait la faute du régime social actuel...

— Ah ! pardon ! Vous êtes au pouvoir, précisément, pour réformer ce qui est mauvais ! Ou bien vous le ferez, ou bien vous vous serez révélé incapable d'accomplir la mission que vous avez demandé au pays de vous donner.

C'est en vous acharnant contre vos prédécesseurs dans une opposition sans répit que vous les avez renversés ; c'est en dénonçant férocement et sans pitié leur impuissance et leur incurie que vous avez obtenu la confiance dont vous voilà — enfin ! — investis ! Ou bien vous la justifierez par les résultats saisissants que vous annoncez pour bientôt, ou bien vous donnerez à tous la preuve que vous ne la méritiez pas.

C'est en jurant que vous étiez seul à posséder les formules propres à guérir les maux qui accablent le pays (ah ! l'avez-vous assez souvent dit cela, écrit et répété !) que vous avez réussi à le faire croire à une foule de braves gens las de souffrir. Ceux-là attendent vos remèdes et la guérison promise. Si vos magiques formules en lesquelles ils ont mis leur espérance aggravent leur mal, ou si seulement elles ne le guérissent pas, c'est que vous les avez trompés que vous vous êtes trompés.

Dans un cas comme dans l'autre, il ne peut y avoir qu'un responsable : c'est vous !

⁂

Par la conduite qu'il a tenue depuis des annés, par sa révoltante injustice à l'égard de tous les partis, de tous les hommes, de tous les gouvernements, le parti socialiste s'est enlevé le droit à toute indulgence pour lui-même. C'est en dénonçant les fautes et les faiblesses d'autrui qu'il a bâti sa fortune ; il s'est ôté l'excuse d'en commettre lui-même. Il s'est condamné à réussir.

Et M. Léon Blum le sent si bien qu'il a pris ses précautions.

On n'a peut-être pas assez remarqué un passage de son discours. Répondant à certains critiques qui le représentent comme le fourrier du communisme, il prit soin d'affirmer que le gouvernement qu'il va constituer ne sera pas un gouvernement Kerensky... Et il ajouta ces mots bien significatifs dans sa bouche :

« *Le serait-il, croyez bien que, dans* « *la France d'aujourd'hui, ce n'est* « *pas Lénine qui lui succèderait...* »

Avertissement très net aux extrémistes du parti qu'il espère ramener à la sagesse en leur faisant peur du croquemitaine fasciste.

C'est d'ailleurs un point sur lequel nous sommes tout à fait d'accord avec M. Léon Blum. Mais pour nous, qui ne voulons pas plus du fascisme que du bolchevisme, il y a tout de même quelque malicieuse revanche dans ce fait qu'au moment de prendre le pouvoir, le chef du parti socialiste se voit obligé de signaler à ses amis que, pour son gouvernement, il y aura un péril à gauche...

Emile LAPORTE.

o-o-o

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Athènes et Sparte

Eh bien, non, malgré toute la publicité faite autour d'eux, malgré ces engageantes photos et tous les films du monde, malgré toutes les séductions des camps en pleine forêt, des tentes blanches sous les arbres, des muscles d'adolescents qui jouent sans aucun obstacle au soleil, des corps magnifiques qui se révèlent sous les maillots, malgré tout ce que l'on voudra, je n'aime pas cette conception du sport que nous vantent les admirateurs des Etats totalitaires.

Ce n'est certes pas que je sois réfractaire aux grands et aux beaux spectacles sportifs, au développement individuel et collectif de la gymnastique du corps que l'on ne pratiquait qu'insuffisamment autrefois dans notre pays. Cela est utile, cela est indispensable. Les exercices physiques, le plein air, la nature créent de la beauté en même temps que de la santé. Non, ce qui me paraît affreux, inadmissible, monstrueux même, c'est la vie en commun imposée en permanence dans de vastes camps presque militaires à des milliers et des milliers de jeunes gens, c'est la synchronisation obligatoire, massive, de l'éducation des enfants considérés en bloc comme appartenant corps et âme à l'Etat, devenus dès leur âge le plus tendre des petits soldats, et sachant au sortir du biberon non seulement exécuter les mouvements des muscles, mais encore se servir des baïonnettes et des fusils et chanter en chœur des hymnes où la force est exaltée. Ce qui me paraît lamentable c'est ce retour à Sparte qui devient un peu partout le fin du fin, le dernier raffinement de notre civilisation.

Ainsi l'enfant déjà, l'adolescent et l'adulte, des deux sexes, doivent apprendre à ne penser, et ne penser ensuite qu'au commandement ! Ils devront avoir, avec les mêmes uniformes, les mêmes goûts, les mêmes réactions du cœur et de l'esprit ! Ils seront livrés à l'Etat tout entiers, ils seront des automates ! O divine liberté, ô merveilleux enthousiasmes intérieurs, orgueils intimes et secrets de nos quinze ans ! Plus de promenades avec la seule compagnie de nos rêves, plus de dialogues intérieurs, plus d'espérances intimes, plus de méditations solitaires ou bien avec un beau livre qui nous émeut, plus d'émotions individuelles, mais la marche en troupeau, surveillée et brutale, et pour que la pensée même ne puisse s'évader, des chants collectifs. Voilà ce que l'on offre maintenant à notre admiration, à notre imitation.

Pauvres enfants vraiment qui ne se connaîtront jamais et qui ne goûteront jamais aux plus purs et aux plus nobles ivresses !

Il paraît que cette éducation nouvelle fortement enrégimentée a l'ambition de créer des hommes forts, conscients des liens qui les unissent nationalement ou bien, comme l'on dit volontiers, raciale-ment. Quelle puérilité ! On ne fait pas ainsi des âmes fortes. La force de l'âme, l'intelligence, la notion de la solidarité humaine, naissent beaucoup plus de la méditation intérieure, de l'étude libre, que de la marche en troupeau et de l'éducation en série. Athènes eut plus de grands citoyens que Sparte ; et elle créa plus de beauté.

Informations

La présidence de la Chambre

M. Fernand Bouisson, député des Bouches-du-Rhône, dont la courtoise autorité, le tact avec lequel il dirigeait les travaux de l'assemblée avaient toujours assuré à de fortes majorités son élection à la présidence de la Chambre, vient d'adresser à ses collègues une communication, dans laquelle il donne les raisons pour lesquelles il ne sollicite pas le renouvellement de sa fonction de président et explique pourquoi il se retire devant la candidature de M. Edouard Herriot.

Au Sénat

Le Sénat s'est réuni mardi. Dès l'ouverture de la séance, M. Jeanneney, président prononce l'éloge de M. Henry Chéron, sénateur du Calvados.

A peine le discours était-il terminé, que des suffragettes qui étaient dans les tribunes jetèrent dans l'hémicycle des affiches réclamant le droit des femmes. Mais la séance du Sénat était levée.

La crise belge

M. Emile Vandervelde, chef du parti socialiste, a été reçu par le roi.

A sa sortie du palais, M. Vandervelde a déclaré :

« Le roi m'a demandé de m'informer des conditions dans lesquelles un gouvernement d'union nationale pourrait être constitué sous la direction d'une personnalité appartenant au groupe le plus nombreux de la Chambre. Le roi m'a prié de lui faire un rapport dans le plus bref délai et, si les résultats de mon information le permettent, il se réserve de désigner la personnalité socialiste qui constituerait le gouvernement sur les bases reconnues possibles.

Les relations anglo-italiennes

M. Mussolini a reçu trois membres du Parlement anglais, Lord Mansfield, membre de la Chambre Haute et MM. Wise et de Courcy, députés aux Communes.

De son côté, M. Suvich, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a eu un entretien avec Sir Eric Drummond, ambassadeur de Grande-Bretagne.

Contact diplomatique normal, dit-on dans les milieux officiels. On recueillait pourtant l'impression que ces diverses rencontres italo-britanniques font partie de l'effort général tendant à une amélioration des rapports actuels entre Rome et Londres.

o

L'Italie ira-t-elle à Genève ?

Officiellement, le Conseil des Ministres n'a pris aucune décision au sujet de la présence à Genève, le 16 juin, du baron Aloisi et d'une délégation italienne.

On persiste cependant à croire, dans les milieux bien informés que si rien ne se modifie avant la réunion du Conseil, l'état de choses international, l'Italie s'abstiendra de se faire représenter.

M. von Ribbentrop en Angleterre

M. von Ribbentrop, venant de Mount-Stewart, la résidence de lord Londonderry, où il a passé le « week-end », est arrivé à Croydon à 12 h. 20.

L'ambassadeur extraordinaire a déclaré :

« Je me rends à Londres. Je ne sais combien de temps j'y resterai, mais je ne retournerai pas à Mount-Stewart. Je rentrerai sous peu à Berlin par la voie des airs. »

M. von Ribbentrop a souligné que son séjour chez le marquis de Londonderry n'avait eu aucun caractère politique.

Le voyage en Italie du chancelier Schuschnigg

Le chancelier Schuschnigg est arrivé mardi matin et s'est rendu aussitôt au champ d'aviation. Un appareil spécialement mis à sa disposition l'attendait et le chancelier repartait aussitôt pour une direction rigoureusement tenue secrète.

On affirme qu'il se rendrait dans une ville de la Haute-Italie, qu'il y passerait jusqu'à samedi une période de repos au cours de laquelle il verrait toutefois M. Fulvio Suvich, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

D'après d'autres bruits, il se rendrait à Viareggio, où se trouverait, dit-on, le prince Otto de Habsbourg.

L'Argentine et l'annexion de l'Ethiopie

La requête écrite du gouvernement argentin à la Société des nations, pour la convocation de l'assemblée, est attendue mercredi ou jeudi.

Pour le moment, on suit attentivement les réactions de la demande argentine dans les grandes capitales, mais on se montre circonspect quant aux suites qui pourraient y être données.

C'est pourquoi les informations mises en avant dans certains milieux touchant, soit un ajournement de la session du conseil, fixée au 16 du courant, soit une convocation de la session de l'assemblée, réclamée par l'Argentine sont considérées, pour le moins, comme prématurées.

La situation en Extrême-Orient

Le ministère de la marine vient d'annoncer l'organisation de deux nouvelles escadres. La troisième escadre de bataille, se composant du « Harina » et du « Kirisrima », sous le commandement du vice-amiral Hara, et la troisième escadre d'aviation, comprenant le « Kamoï », navire auxiliaire pour avions, et les destroyers « Yufinagi » et « Asanagi ».

La création — sans précédent en temps de paix — de ces deux unités de combat et interprétée dans la presse nippone comme une preuve de la gravité de la situation au point de vue naval.

EN PEU DE MOTS...

— Le tribunal d'exception de Dusseldorf a infligé un an et demi de prison pour propos insultants tenus à l'égard du chancelier Hitler à l'assesseur et syndic Rœitger, que le ministre de la justice avait révoqué.

— Selon le « Daily Herald » le gouvernement anglais avait décidé d'octroyer une subvention de 5 millions de livres sterling à la Cie Cunœrd-White-Star, en vue de la construction d'un navire du même modèle que le « Queen-Mary ».

— Les cellules de condamnés à mort à la fameuse prison de Sing-Sing (Etats-Unis) abritent actuellement 21 hommes et 2 femmes destinés à la chaise électrique. 6 condamnés pour le même meurtre seront exécutés dans la même séance.

— A Fressines (Deux-Sèvres) ont été célébrées, mardi, les obsèques de Mme veuve Grousset, âgée de 101 ans. Elle était née le 11 février 1835.

— Mardi matin, on signale qu'il a gelé aux environs de Vesoul. Les cultures maraîchères ont été très éprouvées.

— M. Fargent, habitant Corneguerre (Dordogne) ayant brisé une grosse pierre de son jardin, se trouva en présence d'un tombeau renfermant un trésor. Il contenait 7 pièces de bronze, l'effigie du consul Agrippa, mort en l'an 12, avant Jésus-Christ. Il y avait également un diadème en or en parfait état de conservation.

NOS ÉCHOS

Légère méprise.

Il y a deux ans, Mistinguett s'amusait à prendre son bain, plage de la Garoupe en compagnie de ses amis, quand Saint-Granier l'appela à grands cris :

— Miss ! Miss !

— Quoi qu'y n'y a ? fit Miss en émergeant de l'eau.

— Ecoute, je ne peux pas crier ça tout haut. Rapproche-toi.

— Et alors ; dit Miss, quand elle n'eut plus d'eau qu'à mi-chevilles.

— Regarde le type là-bas... avec le chapeau mou, assis sur le fauteuil transatlantique ; c'est le chancelier Schuschnigg.

— Ah ! dit Miss sans étonnement.

Et elle retourna à ses ébats nautiques. Le chancelier autrichien prenait, en effet, quelque repos sur la Côte d'Azur. Cinq minutes après, c'est Jean-Gabriel Domergue qui hèle Miss :

— Miss ! Miss ! viens vite.

— Qu'est-ce qu'elle a encore fait, Miss? maugrée la célèbre fantaisiste.

— Regarde, Miss, tu vois le type là-bas, assis, qui regarde le bateau au loin. C'est le chancelier Schuschnigg.

— Ben oui, fit Miss, et puis après ?

Troisième retour aux charmes de la natation, troisième appel.

Cette fois, c'est Van Dongen.

— Miss, tu as vu le chancelier Schuschnigg ?

— Ah ça ! éclata Miss, est-ce que vous allez longtemps m'embêter tous, vous et votre chansonnier Schuschnigg ? Est-ce que je cherche des chansons moi en ce moment-ci ? Non, n'est-ce pas ? alors qu'est-ce que vous voulez que j'en f... de votre chansonnier ? Sans compter qu'avec un nom comme ça il peut toujours se bomber pour se faire connaître !

Mauvaise situation sociale.

Le « piston » est une chose qui date de toujours et sur laquelle on pourrait accumuler les témoignages.

La Constitution de 1848 contenait déjà un article 130 qui stipulait : « L'Assemblée Nationale interdit formellement à ses membres toutes apostilles, recommandations ou sollicitations concernant les intérêts privés. Et bien avant 1848, Talleyrand, recevant un jour un jeune licencié qui sollicitait un poste de fonctionnaire, lui demandait :

— Par qui êtes-vous recommandé ?

— Hélas ! par personne, fit humblement le candidat.

Talleyrand eut un sursaut :

— C'est bien la première fois que je vois ça ! fit-il, éberlué. Je vous donne la place.

On sait le passage des *Essais* où Montaigne — déjà ! — se plaint d'être importuné par ceux qui le requièrent de réquérir un tiers...

Et ce n'est pas l'arrivée au pouvoir des socialistes qui fera cesser cette pratique... Bien au contraire !

Rappel au bon sens.

Au cours des conversations que M. Léon Blum eut ces jours derniers avec de nombreux militants d'extrême-gauche, l'un d'eux lui disait :

— N'oublie pas, camarade, que c'est toute la maison qu'il faut mettre par terre pour reconstruire !

— Oui, fit Léon Blum, mais si tu veux bien, nous commencerons par démolir le dernier étage avant de nous attaquer au rez-de-chaussée !

L'autre resta coi.

Naturellement.

M. Léon Blum est depuis plusieurs jours l'objet de mille sollicitations :

— On m'a déjà demandé beaucoup de rubans — a-t-il dit à M. Bracke.

— Je pense, lui a répondu celui-ci, qu'on ne t'a demandé que des rubans rouges.

— Naturellement! répondit M. Léon Blum.

LE LISEUR.

MONTPEZAT-DU-QUERCY

Voici le texte de la causerie faite par notre collaborateur, Ernest Lafon, au poste de « Toulouse-Pyrénées », le 31 mai.

Après avoir allègrement franchi « le tambeau de la mort » de l'Empoulas, sur la route Nationale n° 20, venant de Cahors, l'auto grimpe sur le plateau qui, dans toute la gloire solaire inondant les champs de l'éther, vous révèle les larges horizons boisés.

Mais voici la « cafourque », de l'embranchement de Montpezat. L'autobus venant de la gare vous cueille au passage et, sous un triompant berceau de platanes, vous amène vers la Cité, tandis que votre regard scrute dans les lointains, les clochers de St-Etienne, de Lamolayrette avec leurs villages somnolents, la crayeuse falaise de l'éperon de Castelnau-Montratier et les verdoyantes végétations dégringolant vers le limoneux Eden de Lemboulas.

L'autobus vous dépose sur les Fossés, nom prédestiné, qui révèle l'antique présence des remparts, aujourd'hui décorsetés et remplacés par d'avenantes demeures, parmi lesquelles auberges et cafés du champ de foire vous invitent, très avenants, à vous sustenter où à vous rafraîchir.

En face, le monument aux morts, symbolisant le poilu croisant la baïonnette et qui a l'air de vous dire : « On ne passe pas » et la demeure de M. Daille, député-maire, qui se dérobe à la curiosité en voilant sa retraite derrière des festons de verdures grimpantes.

Et voici « la porte de la ville », la seule, hélas, qui a bravé les outrages du temps dont l'ogive médiévale bien que suffisamment lézardée, reste l'irrécusable témoin de la profonde vitalité du passé.

Sourcilleuse et pleurant sur ses successives déchéances, elle vous introduit dans cette rue de l'Hôpital où, malgré les rafistolages d'immeubles, survivent encore d'intéressantes façades.

Vous marquez un arrêt à gauche, en entrant, devant cette porte renaissance qui vous en dira long sur les fantaisies manuelles d'une époque ; vous glisserez entre des maisons en torchis aux lourds croisillons de bois avec les encorbellements sur poutres, au-dessus desquels les devantures fignolent des décors, pas toujours, évidemment, au diapason de l'ensemble.

Et vous arriverez ainsi sur la place de la Mairie où je comptais bien, moi-même, trouver cet excellent M. Birou, conseiller d'arrondissement et secrétaire de la mairie. Par ouï-dire, je savais déjà son érudition et je me reposais sur lui pour m'instruire des fastes de la Cité.

Evidemment, M. Birou a tenu à me faire l'honneur de l'Hôtel-de-Ville, monument de récente construction, à peine trois-quarts de siècles, qui, en belles pierres jointives, s'élève jusqu'à l'élégant fronton, sur lequel on a greffé la pieuse et originale relique de l'ancien beffroi ; carillon aux familières sonneries qui, bravant les siècles et les changements de régime, s'obstine dans son étonnement du progrès à scander les heures, si brèves, hélas, des mortels.

Nous entrons par l'imposant rez-de-chaussée, affecté à la halle aux grains, trop spacieuse, sans doute, depuis que le commerce des blés, jadis si florissant, connaît tant d'avatars, alors qu'il n'a plus lieu au grand jour. Nous montons dans la grande salle du conseil municipal, où le sympathique M. Dailles préside aux intérêts de la Cité autour de cette vaste table où les édiles viennent apporter leurs suggestions et tenir leurs promesses électorales.

Combien il serait curieux de fouiller ces archives qui ont l'air nourries de faits et d'événements, mais le temps nous presse et j'ai l'obsession de la devise publicitaire : « Montpezat, son église, et ses trésors... » C'est donc là, le pôle attractif.

Nous quittons à regret ces archives où le flair de M. Birou se délecte dans les vieux souvenirs lorsque l'encombrante paperasserie administrative lui laisse de rares loisirs, et nous descendons sous les couverts.

Depuis le XIIe siècle, sur de lourds piliers aux ogivales arcatures, les logis s'encorbellent autour de cette place piétinée les jours de foire et de marchés par tous les « pacants » d'alentour qui, venus aux nouvelles modes, ont peu à peu délaissé la biaude caussenarde et ce grand col de chemise en oreilles de chèvre, le large feutre, pour se parer des costumes en série vendus dans les magasins de la ville ou par les déballages forains.

C'est là que dans l'affairement des échanges, à l'ombre des couverts, on entendait jadis ce truculent patois assaisonné de jurons inoffensifs dont on déguste encore le souvenir : « Des Diu vivant.., l'Asé mé quillé..., Malo Diu..., sabbat de Diu... » et autres qui crépitaient nourris et colorés.

La jeunesse actuelle, qui modère ses transports méridionaux, parle ou jargonne français et la saveur du parler natal en devient, ici comme ailleurs, toute frelatée.

Et ces couverts eux-mêmes, ont-ils été respectés ? Il semble bien que certaines façades ont dégagé leurs devantures pour se donner de l'air, au grand dam de l'architecture locale.

Tout récemment encore n'a-t-on pas escamoté cette porte Saint-Roch dont il ne reste plus le souvenir que dans une carte postale que vous irez demander au receveur buraliste en dégringolant dans la pittoresque rue du Caribou.

En revenant vers les couverts, vous ne manquerez pas d'être intéressé par la perspective de la rue du Vent où le commerce et les métiers grouillent porte à porte dans la bonne humeur.

Rue qui doit son nom à cet impertinent importun, ce vent du Nord qui descend après avoir léché les froides cimes du Rouergue, s'infiltre par cet étroit boyau dans la ville pour venir tourbillonner sur la place des Couverts et y mener une sarabande glacée, refrigérante, selon les saisons.

Avant de descendre vers l'église, s'offre à nous l'éclat d'un horizon qui sollicite un regard administratif sur la verdoyante gorge du Lembous. Un joyeux soleil méridional illumine ce paysage qui, des terres grasses des combes sillonnées des zigzags des sentiers, monte vers les mammelons éternellement verts de Montalzat, d'Auty par les Castanèdes, dérobant la plaine de Caussade et la Lère courant vers l'Aveyron.

Et là-bas, ce pauvre moulin à vent, décoiffé et jugulé par des barbares qui l'ont deshonoré en condamnant sa masse cylindrique, balafrée d'une rutilante publicité, à proclamer les vertus d'un apéritif notoire que les touristes respectueux de l'intangibilité des sites finiront par prendre en grippe.

Transformer ainsi une relique du passé en pilori de publicité, en faire une verrue au cœur de l'azur, n'est-ce pas une hérésie qui mérite d'être claironnée à tous les échos et portée sur les ondes de la T.S.F. ?

Descendons vers cette vieille collégiale de Saint-Martin qui, vue des alentours, a l'air immuablement condamnée à gravir à genoux la pente qui accédait au château seigneurial.

Car Montpezat avait un château seigneurial, enté sur une plateforme feutrée aujourd'hui de gazon et embroussaillée de ronces d'où surgissent de difformes plantations aux troncs rabougris cachant les assises d'un géant de pierre qui fut le berceau des Desprez et la pépinière des cardinaux et des évêques de Montauban.

Le château tenait accouvée sous ses ailes la collégiale de Saint-Martin symbolisant d'une piquante façon la suprématie du temporel sur le spirituel. Alors qu'au Moyen Age les cathédrales pointaient leurs flèches au-dessus des mortels, à Montpezat le donjon des Desprez avait la supériorité sur le clocher de la collégiale.

Et nous voilà devant la porte ogivale de cette église dont la façade est ornée de deux niches et d'une classique rosace, tandis que le clocher quadrangulaire s'y épaule assez lourdement, n'offrant rien d'ailleurs de bien particulier, si ce n'est le confort de ses moellons équarris.

« Montpezat, son église et son trésor... » c'est toujours la même obsession et on n'est vraiment pas déçu. Ce qui nous frappe, en entrant, c'est la vaste proportion du transept. Il paraît que le plan de cette collégiale fut emprunté par le cardinal Desprez à Saint-Pierre-d'Avignon.

Ernest LAFON.

Lire la suite en deuxième page

Chronique du Lot

MONTPEZAT-DU-QUERCY

Suite de l'article de 1re page

Mais tout de suite les tapisseries exposées autour du chœur attirent notre curiosité. N'allez pas trop répéter ou crier sur les toits qu'elles ont un prix inestimable. Vous donneriez mal au cœur au chapitre de Montauban qui a mis du temps à digérer la spoliation dont il fut l'objet.

L'histoire raconte, en effet, que le 20 décembre 1561 les Huguenots brûlaient la cathédrale de Montauban. Mais l'évêque, Jacques Desprez, prévoyant, avait été bien avisé en mettant en lieu sûr les tapisseries de Saint-Martin et les orgues qu'il avait fait déménager dans la collégiale de Montpezat. Mais voici le chiendent de l'histoire : quand la tempête huguenote se fut apaisée, les chanoines de Montpezat oublièrent de rendre le dépôt d'un tel trésor et s'en tirèrent par une habile pirouette...

N'allons pas trop fourrer le nez dans des chicanes qui ne nous regardent pas... Contentons-nous d'admirer ces célèbres tapisseries des Gobelins exposées dans une ambiance chaude et veloutée, dans une lumineuse clarté, tantôt étincelante, tantôt diffuse, tombant des vitraux du chœur.

C'est d'abord la classique vision de la débonnaire charité de Saint-Martin partageant son manteau avec un pauvre ; puis le songe où il demande le baptême ; Saint-Hilaire qui l'ordonne exorciste ; les lancinantes offensives du démon dans sa retraite et son ermitage de Gallinaria ; puis Saint-Martin guérissant un possédé en présence du consul Tesrade tandis qu'en de grimaçantes contorsions, les démons prennent la poudre d'escampette... la messe de Saint-Martin où les mains jointes et émaciées, l'évêque tourné vers l'autel est environné d'un globe de feu qui vient choir sur sa tête.

De toutes ces flamboyantes tapisseries ressort un réalisme d'exécution où la vie du saint est traitée dans de riants paysages ou bien dans des scènes violentées par le mysticisme des stigmates de l'exorcisme... Les Gobelins ont été des coloristes, des luministes, ce qui fait que les tapisseries de la collégiale de Montpezat, dans leur rayonnement velouté, restent d'une éblouissante richesse.

Se faisant face, à l'entrée du chœur, deux sarcophages sont silencieux et non muets. Un cardinal et un évêque dont les statues couchées remémorent les traits mortels de deux ancêtres de la famille Desprez, ornés de tous leurs attributs liturgiques, montent la garde autour des trésors religieux de la collégiale de Montpezat.

Cette collégiale avait été élevée par le cardinal Desprez. Par testament fait, en Avignon, le 11 novembre 1360, il ordonna que son corps fut transporté en Quercy pour être inhumé à Montpezat. Mais cette dernière volonté ne put être exécutée : le cardinal Desprez étant mort de la peste, son corps dut être inhumé dans la collégiale de St-Pierre d'Avignon. Son cœur seul fut transporté à Montpezat et enfermé dans ce mausolée dont la statue est en marbre et qui fut, à l'époque, placée au milieu du transept.

Quant au second tombeau, peut-être renferme-t-il les cendres de ce fougueux évêque de Montauban qui, toujours à cheval, fit une guerre de partisans aux Huguenots jusqu'au jour où il tomba dans une embuscade près de Montdoumerc, à Loubéjac. Mais certains historiens prétendent que ce second sarcophage contient les cendres de l'évêque de Cahors, Sicad de Montaigu, inhumé dans la cathédrale de Cahors et dont le cœur fut, par son ultime volonté, porté dans la collégiale de Montpezat qu'il avait réparée et enrichie. Tombeau sur lequel le prélat est représenté en bosse et grandeur naturelle.

Vous ne sortirez pas de cette église qui est un musée d'art sans admirer les nombreuses chasses, vrais bijoux en cuivre repoussé et peintes qui renferment les ossements de toute une litanie de saints. Après les reliquaires bizantins des XIIe et XIIIe siècles, il vous reste encore à voir les autels avec le diptique d'argent des anges et cette Pietat qui incarne avec tant d'expression la douleur.

Et, en sortant, ces fonts baptismaux au couvercle pyramidal dont les si précieuses incrustations ont subi l'atteinte des vandales. C'est tout cela et bien d'autres choses encore qui constituent le trésor de la collégiale de Montpezat.

Ne refusez pas, en sortant, un coup d'œil sympathique à ces vieilles aïeules qui font si bon voisinage depuis des siècles avec la collégiale. Dans sa forme caduque toujours encorbellé et jointé de croisillons d'un chêne éternel, le torchis y défie le temps, tandis qu'une croisée renaissance se dissimule dans une obscure venelle, ne tenant sans doute pas à exercer la convoitise des amateurs qui songeraient à l'acheter pour la dépayser.

Avec mon guide, M. Birou, nous remontons vers le centre de la ville en longeant les restes des vieux remparts que ne soutiennent plus aujourd'hui que des talus de broussailles sans éclat.

Nous croisons un de ces chars rustiques qui animent le paysage avec leurs attelages de grands bœufs mi-limousins, mi garonnais, aux prunelles humides et au regard résigné.

Il y aurait encore à voir le vaste et architectural couvent des Ursulines, aujourd'hui propriété de la ville et contre lequel s'ourdissent peut-être des projets qui mettront à mal les vieilles pierres... Si l'on touche à cet édifice d'un autre âge dont la galerie ajourée est un des attributs pittoresques du vieux bourg, ne risque-t-on pas de commettre une regrettable hérésie ?

Montpezat a encore des restes d'une originalité incontestable et c'est ce qui le préserve de la vulgarité. Nous en avons emporté une intéressante vision qui nous a replacé dans l'ambiance de la riche et féconde histoire de ses seigneurs qui vaut la peine d'être écrite.

Ernest Lafon.

Administration militaire

M. le sous-lieutenant d'administration Derrouch, de la région de Paris, est affecté à la 17e région (réserve).

LE SCANDALE DU PONT DE SAINT-GERY

L'Administration départementale répartit ses sollicitudes et ses faveurs entre les divers cantons du département suivant un principe de justice distributive.

C'est en vertu de ce principe de justice distributive que certains cantons ont des autobus, d'autres des ponts, d'autres des subventions, d'autres des concours agricoles, etc..., etc...

Le Conseil général du Lot ayant doté le canton de Luzech de ponts et de passerelles, tel autre d'autobus, tel autre de concours agricoles, etc..., décida de doter le canton de Saint-Géry d'un pont sur le Lot.

Le canton de Saint-Géry va de Lamadeleine, par Vers et Saint-Géry au pont de Saint-Cirq-Lapopie sur le Lot qui est séparé du Pont de Cabessut-Cahors par une distance de 36 kilomètres.

Sur ces 36 kilomètres aucun pont ne permet des relations de rive à rive.

La commune de Bouziès a fourni sa contribution pour la construction d'une passerelle avec le concours du Génie rural et des subventions du Ministère de l'Agriculture.

Luzech ayant eu son Pont, Saint-Géry réclamait le sien.

Trois communes avaient présenté leurs revendications pour établir la communication de rive à rive et à ces trois demandes correspondaient trois projets :

Larroque-des-Arcs à Arcambal, à 7 kilomètres de Cahors ;

Vers à Biars, à 15 kilomètres de Cahors ;

Saint-Géry par le désert, à 20 kilomètres de Cahors.

Le projet de Larroque-des-Arcs à Arcambal mettait en communication la route Nationale de Cahors à Figeac avec la route Nationale de Cahors à Villefranche, mais se trouvait très rapprochée de Cahors et servait à mettre en communication directe deux communes ayant leurs écoles, leur cimetière, etc...

Le projet de Vers à Biars mettait en communication les deux routes Nationales Cahors-Capdenac et Cahors-Vers-Paris avec un chemin rural rejoignant la route Nationale vers Villefranche. Mais ce projet permettait d'assurer la communication de rive à rive, à travers le Lot, entre la commune de Vers (450 habitants) et un hameau, situé de l'autre côté du Lot, Biars, comptant 218 habitants. Les habitants de Biars sont obligés de s'approvisionner à Vers, d'envoyer leurs enfants aux écoles de Vers et de transporter les morts au cimetière de Vers, par le moyen de bateaux. Outre que cela n'est pas sans danger, les enfants ne peuvent fréquenter l'école pendant la période des crues et les morts doivent attendre dans les maisons la baisse des eaux.

Le projet de Saint-Géry met en communication la route nationale de Cahors-Capdenac et une route nationale peu fréquentée de Saint-Géry à Labastide-Murat avec une région désertique. De ce côté le pont semble s'enfoncer dans la montagne qui se dresse à pic sur la rive et qui est longée par une route de 4 kilomètres qui va rejoindre un chemin de grande communication et qui se prolonge dans l'autre sens. La construction d'un pont pour les forts tonnages va exiger la réfection de ces routes, ce qui va enfler singulièrement les prévisions et les devis.

C'est ce dernier projet qui a été adopté.

Ce projet comportait le vote d'un crédit de 967.000 francs, qui a dû être porté à 1.600.000 francs lorsque l'on s'est aperçu qu'il fallait procéder à l'aménagement des routes d'accès sur un tracé de 4 kilomètres d'un côté et 4 kilomètres 500 de l'autre.

Or. il est établi que le trafic sur ce point ne justifie pas la construction d'un pont de cette importance. Des protestations s'élèvent de tous côtés.

Pourquoi a-t-on construit un pont là où une passerelle eût suffi ? Pour des raisons électorales et pour des motifs d'intérêt personnel.

Le pont, qui est inutile, est exécuté par les services des ponts et chaussées, dont les agents agissent en qualité d'agents départementaux avec gratifications et indemnités.

Ce pont a été décidé par surprise et il pourrait arriver que le recours à la procédure d'extrême urgence permette de substituer, pour certains travaux, au régime des adjudications le régime des travaux de gré à gré.

Une passerelle aurait suffi, mais la passerelle se justifiait aussi peu que le pont à cet endroit.

La construction d'une passerelle à Vers et à Larroque-des-Arcs, mais surtout à Vers, s'imposait. Pourquoi ne l'a-t-on pas décidé? Serait-ce parce que ces travaux n'auraient plus été du ressort des Ponts et Chaussées, mais du ressort du Génie rural ?

D'autre part, l'utilité des passerelles aurait été justifiée par la contribution obligatoire des communes intéressées.

Le pont avait pour principal avantage de mettre la dépense à la charge de l'Etat et du Département.

La construction de trois passerelles à Saint-Géry, à Vers et à Larroque-des-Arcs auraient coûté une dépense totale de 1.500.000 francs. Elles auraient répondu exactement aux besoins du trafic et aux exigences de la vie locale. Elles auraient moralisé l'exécution des projets par la contribution des bénéficiaires.

Le pont de Saint-Géry, qui ne répond à aucun besoin, qui dépasse les besoins et ne les satisfait pas coûtera à lui seul 1.600.000 francs, sans compter les imprévus qui assaisonneront la note à payer.

Le pont de Saint-Céry n'est pas un pont sur le Lot. C'est un pont dans l'eau.

Paul Garnal.

Tabacs

M. Calasnive, employé des tabacs à Marcilhac, est nommé à Cahors.

Administration préfectorale

Dans le mouvement préfectoral qui vient de paraître, nous relevons avec plaisir le nom de M. Souchier, maître des requêtes au Conseil d'Etat, secrétaire général du gouvernement général de l'Algérie qui est nommé préfet des Bouches-du-Rhône.

M. Souchier fut secrétaire général de la préfecture du Lot pendant plusieurs années. Il n'est pas inconnu à Cahors où il vient passer plusieurs jours chaque année et où il compte de nombreux amis. Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

A la Chambre

A la suite du tirage au sort des bureaux de la Chambre, M. René Besse fait partie du 3e bureau, M. Malvy du 6e et M. de Monzie du 8e bureau.

La validation des opérations électorales

Les bureaux de la Chambre ont examiné les dossiers des élections contestées. Au 5e bureau, le dossier concernant l'élection de M. Malvy est conservé pour enquête auprès du ministre de l'Agriculture sur les subventions pour calamités publiques réparties dans le département du Lot.

NOS COMPATRIOTES A PARIS

Notre vieil et si sympathique ami, Benjamin Pons, quitte définitivement la capitale pour aller goûter le repos, le calme et le bon air de son joli coin natal : Labastide-du-Vert. Mais, certes, il ne part pas seul ; les vœux comme les regrets unanimes de toute la colonie quercynoise l'accompagnent. Membre fondateur des « Cadets du Quercy », fondateur et président depuis de longues années de l' « Office du travail », on peut dire que celui que ses compatriotes ont surnommé, et combien avec juste raison, la « Providence des Lotois de Paris », a passé sa vie, employé son temps, sa peine et souvent son argent à rendre service, à aider, à secourir, à réconforter non seulement, les « pays », mais, sans distinction, tous ceux qui s'adressaient à lui. Et le 4 de l'avenue d'Italie a été, pendant près de 30 ans, un hâvre d'espérance et de réconfort. Aussi notre ami peut être certain qu'il ne sera pas oublié et que, même en ces temps d'ingratitude et d'égoïsme, nombreux sont ceux qui ont le cœur gros de le voir partir. Mais les années passent, inexorables et les meilleurs comme les pires subissent leur atteinte. Surmené depuis quelques années, notre ami Pons veut goûter enfin un peu de repos et de tranquillité. Je serai certainement l'interprète de tous les Lotois de Paris, sans une seule exception, en lui souhaitant de profiter pendant de longues années, du repos, de la beauté du site, de la sympathie de tous les habitants de ce coin charmant de notre petite patrie. Et c'est de tout cœur que je lui dis au nom de tous : bon voyage, bonne santé... et au revoir, car s'il ne revient pas, nous irons vers lui pour l'assurer toujours de notre persistant souvenir, de notre indéfectible amitié. — J. de L.

MÉRITE AGRICOLE

Dans la promotion spéciale du Mérite agricole de la défense du marché du blé, nous relevons avec plaisir les noms de M. Elie Mazars, directeur de l'intendance de la 2e région pour le grade de commandeur et de M. Gromas, professeur d'agriculture à Cahors, pour le grade de chevalier.

Nous adressons nos vives félicitations à M. Mazars, notre distingué compatriote, de Cazals, ancien élève du lycée Gambetta et à M. Gromas, l'excellent et dévoué professeur d'agriculture du Lot.

Prévoyance sociale

Samedi soir a eu lieu la fête générale de l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à la Maison de la Mutualité, à Paris, sous la présidence de M. Chautemps, ministre des Travaux publics.

Au cours de cette fête des distinctions honorifiques ont été décernées. Parmi les titulaires, nous relevons avec plaisir les noms de nos excellents compatriotes, M. Aristide Delbos, receveur (section de Paris-Orléans) qui a reçu la médaille de bronze de la Prévoyance sociale, et M. Antoine Dussan, président du Comité section Paris-Orléans) qui a reçu la médaille d'or de la Mutualité.

Nous adressons nos vives félicitations à MM. Delbos et Dussan.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 4 — SAMEDI 6
DIMANCHE 7 JUIN (*en soirée à 21 h.*)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Un chef-d'œuvre
Jeanne BOITEL, Françoise ROSAY et Jean GALLAN

DANS

REMOUS

Une œuvre pathétique
Un drame humain et douloureux

EDEN

JEUDI et SAMEDI (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée et soirée*)
Le plus beau roman d'amour
Un film à la gloire des armées d'Afrique d'après l'œuvre célèbre de Pierre Loti

Le Roman d'un Spahi

EN COMPLEMENT :

Le Médecin malgré lui

de Molière

L'art du pilotage

Nous relevons le dernier numéro du « *Pengouin* », l'organe de l'aviation de tourisme Nord-Africaine et nous y lisons un article qui intéressera sûrement tous les amis de M. Albert Monville et particulièrement les as de l'aviation cadurcienne qui savent tout le dévouement de M. Monville à leur camp d'aviation de Labéraudie et à leurs efforts pour le développement du sport des ailes.

Il s'agit dans cet article d'un ouvrage que viennent de faire paraître en collaboration, M. Monville et M. Costa sur l'Art du pilotage, aux éditions Fouques.

Ces deux as étaient mieux qualifiés que quiconque pour écrire semblable ouvrage ; eux qui avant de se dévouer à la formation de nombreux bons pilotes, ont longtemps pratiqué le dur métier de pilotes de lignes si riche d'enseignements aériens.

Ils se sont proposés et ont réussi à donner, non pas en un froid manuel de pilote, mais en plusieurs chapitres vivants, rédigés en un style clair, dépouillé de toute phraséologie, un livre contenant les principes généraux du pilotage classique avec et sans moteur, de la navigation aérienne, de l'aérodynamique et de la météorologie nécessaires à la formation d'un pilote digne de ce nom.

Les très nombreux schémas et dessins qui illustrent harmonieusement l'ouvrage aident puissamment à la clarté et à la compréhension du texte ; par exemple, le jeune élève pilote qui n'aura pas saisi, en vol, le pourquoi de l'inversion des commandes en virage serré n'aura qu'à se reporter au schéma illustrant la manœuvre pour piger immédiatement.

Le souci de la documentation précise n'en exclut jamais l'esprit, dans l'image comme dans la remarque, et le ton généralement s'en trouve singulièrement alerte, procurant un grand agrément de lecture.

Le plus bel éloge que l'on puisse faire du livre de Monville-Costa se trouve contenu dans sa préface, sous la signature autorisée d'un de nos plus grands et de nos plus fins pilotes, le Général Vuillemin qui déclare l'avoir lu « avec d'autant plus d'intérêt qu'il n'existe pas à sa connaissance d'ouvrage français du même ordre » et nous nous associons de tout cœur au vœu du glorieux aviateur qui termine ainsi :

« Je ne doute pas que cet ouvrage soit beaucoup lu en Afrique du Nord où les auteurs sont particulièrement connus et appréciés, mais je souhaite qu'il obtienne également un succès mérité dans la Métropole et toute la France d'Outre-Mer. »

Voilà donc ce que nous avons lu dans le *Pengouin* et nous nous associons également au vœu du général Vuillemin pour que l'ouvrage de MM. Monville et Costa trouve large audience auprès des pilotes de plus en plus nombreux de Cahors et de toute la région du Sud-Ouest.

E. Lafon.

LA JOURNEE NATIONALE du 7 juin

On nous communique :

Le 7 juin prochain sera la journée nationale de la Croix-Rouge Française. Dans tout Paris, dans toute la France, des enfants et des jeunes filles vous en offriront les insignes. Ne les refusez pas, que personne ne les refuse, que tout homme en pare sa boutonnière et toute femme son corsage. Car c'est l'offrande à la blessure, à la maladie, à la douleur, au sacrifice.

Quand le pays souffre, la Croix-Rouge est toujours là. Lors des inondations de Paris, en 1910, j'ai vu les inondés de Passy et de Grenelle secourus dans une cantine improvisée où les infirmières de la Croix-Rouge leur distribuaient des vêtements, des vivres, leur cherchaient des abris. Dans la Grande Guerre, comme j'arrivais à Reims, la Croix-Rouge occupait un poste de secours dans la gare. Je l'ai retrouvée à Pont-à-Mousson proche le Bois-le-Prêtre, à Verdun sous les obus, à Soissons où elle est restée lors de l'avance allemande : nulle part, elle n'a manqué. Après la guerre, à Trèves où nous montions encore la garde au Rhin, je l'ai revue à l'œuvre du Soldat. Elle était en Syrie quand j'y suis allé. Elle était au Maroc au temps d'Abd-el-Krim, dans Taza menacée. Elle y était toujours au temps d'Henry de Bournazel et de nos grandes pages d'histoire marocaine qui ont achevé la pacification. Et dans mon plus récent voyage en Afrique Occidentale, à Dakar, au Soudan, en Guinée, dans la Côte d'Ivoire, elle organisait ses postes et installait ses infirmières.

Elle n'est pas qu'une œuvre de guerre. Elle n'apparaît pas que dans les calamités publiques. Elle s'est orientée dans la paix, vers les œuvres sociales, sanatorium de tuberculeux, dispensaires d'hygiène sociale, infirmières-visiteuses ardentes à découvrir les maux et les misères cachés, protection maternelle et infantile, Colonies de vacances et préventoriums pour la jeunesse, centres d'assistance médicale, hygiène rurale, aide aux mal-lotis et aux chômeurs, son activité est inlassable. Partout elle poursuit la maladie, l'usure, la douleur.

Comment déployer tant de zèle efficace sans être aidé par tous ? La Croix-Rouge a besoin de tous à son tour. Que les petites oboles du 7 juin soient innombrables et lui permettent d'augmenter encore son action ! Nous vivons des heures graves puisque la paix de l'Europe est menacée. Que du moins cette croisade pour combattre ou atténuer les maux de l'humanité provoque à travers toute la France un grand élan généreux !...

Henry Bordeaux,
de l'Académie Française.

Garde républicaine mobile

Sont admis comme élèves gardes dans la Garde républicaine mobile, les militaires du Lot dont les noms suivent : Costes, affecté à la 4e Cie à Annecy ; Dubois, affecté à la 13e Cie à Lodève ; Lagrèze, libéré ; de Cras, affecté au peloton mobile n° 33, à Alençon.

CAHORS

CENTENAIRE DE LA CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS

Dimanche 7 juin 1936

Sous la présidence de M. de Monzie, maire de Cahors, on célèbrera dimanche, dans notre ville, un événement qui méritait cet hommage et dont le souvenir perpétué peut être honoré par tous nos concitoyens : le centenaire de notre Caisse d'Epargne locale.

Œuvre esssentiellement populaire, elle a traversé tous les orages et toutes les péripéties qui ont changé tant de choses en notre pays, depuis l'époque de Louis-Philippe. Le dévouement attentif et désintéressé de la suite de ses administrateurs l'a maintenue à travers les temps et en a fait l'établissement prospère dont on va fêter la jeunesse séculaire.

Dans le programme de la fête que nous donnons ci-dessous, les organisateurs se sont efforcés d'y intéresser toute la population qui s'y associera de grand cœur.

Programme des Fêtes

Samedi et dimanche matin. — Distribution aux Indigents de bons en nature par les soins du Bureau de Bienfaisance.

9 h. 45. — Réception des Délégués à l'Hôtel de la Caisse d'Epargne.

10 heures. — Visite des monuments historiques de la ville sous la direction de MM. Grangié et Iragues.

Au cours de cette visite une palme sera déposée au Monument aux Morts.

11 h. 45. — Vin d'honneur offert par la Municipalité et visite du musée Gambetta.

12 h. 15. — Banquet à l'Hôtel des Ambassadeurs offert par le Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne.

15 heures. — Séance solennelle au Théâtre municipal :

a) Conférence par M. de Monzie ;

b) Distribution de 150 livrets de la Caisse d'Epargne aux Enfants de familles nombreuses et nécessiteuses de Cahors ;

c) Fête enfantine sous la Direction de Mme et M. Barreau.

21 heures. — Concert donné par toutes les Sociétés musicales et chorales de la ville sur les Allées Fénelon.

De 23 heures à 1 heure. — Bal public sur les Allées Fénelon.

LE TEMPS !

Décidément, mai n'avait pas été très favorable au point de vue température ; mais juin s'annonce vraiment déplorable. C'est la pluie qui tombe sans interruption depuis huit jours. La journée de mercredi fut particulièrement mauvaise. Des bourrasques inondaient les rues de la ville et le thermomètre marquait 14 degrés seulement. La température était plutôt froide.

Les agriculteurs se plaignent amèrement de ce triste temps ; les travaux des champs sont arrêtés et les récoltes en terre ne sont guère favorisées. Le doryphore fait de gands ravages dans les champs de pommes de terre. La vigne souffre, également, de cette température, les chenilles, les escargots pullullent dans les terres. Quant à la récolte des fruits, elle est bien diminuée.

Si on en croit certains météorologistes, cette température ne prendrait pas fin de si tôt. D'aucuns affirment que ce temps durera jusqu'à la Saint-Jean. Souhaitons, espérons qu'ils se trompent. Quoi qu'il en soit, on ne se souvient pas d'une température identique en cette époque. D'habitude, à la Saint-Clair, manteaux et pardessus étaient bien remisés et on commençait à se plaindre des journées trop... chaudes. Ce n'est pas le cas en juin 1936. Mais, dit-on, il faut attendre le 11, fête de saint Barnabé ! ! !...

L. B.

Distribution au Bureau de Bienfaisance

à l'occasion des Fêtes du Centenaire de la Caisse d'Epargne de Cahors

Le Bureau de Bienfaisance distribuera le samedi 6 juin, à partir de 14 heures, et le dimanche 7 juin, de 9 heures à 10 heures du matin, les bons d'achat offerts aux familles nécessiteuses par la Caisse d'Epargne à l'occasion de son Centenaire.

Ces bons seront échangeables en marchandises chez les commerçants de Cahors, au gré du porteur.

Pour les planteurs de tabac

Le groupe de défense des planteurs de tabac vient d'être reconstitué à la Chambre des députés, sous la présidence de M. Jaubert, député de la Corrèze.

M. René Besse, député de Cahors, a été élu Vice-Président.

Pendu

Mme Delbos, ménagère à Boisset (commune de Rueyres), revenait des champs et rentrait chez elle. En pénétrant dans la maison, elle aperçut le corps de son mari Auguste Delbos, 68 ans, qui était pendu.

Des voisins arrivèrent et coupèrent la corde. Mais, malgré tous les soins, Delbos ne put pas être rappelé à la vie.

Delbos souffrait d'une maladie incurable et avait tenté, plusieurs fois, de mettre fin à ses jours.

Méfaits de renard

Une propriétaire de Lascabanes a eu la désagréable surprise de constater que le renard avait emporté une couvée de 13 poulets et 3 poules.

Excursion de la Société des Etudes du Lot

à travers Figeac et les vallées du Lot et du Célé

La Société des Etudes du Lot, sous la direction de M. Irague, son Président, se rendra en excursion à Figeac, le jeudi 11 juin.

Les adhésions déjà reçues font présumer un nombre d'excursionnistes aussi important que pour les sorties précédentes. Il est vrai de dire que les régions traversées sont des plus pittoresques et que la visite de Figeac, ville moyenageuse, engage bien des sociétaires à participer à cette promenade ; aussi, pour éviter toute surprise, est-il nécessaire d'avertir que passé le dimanche 7 juin, aucune inscription ne sera plus admise.

En rappelant le programme de cette journée, nous en profitons pour donner quelques détails nouveaux.

Le rassemblement se fera devant le monument Gambetta et le départ aura lieu à 6 *h.* 30 *très précises.*

Par Arcambal, la caravane gagnera Saint-Cirq-Lapopie où elle s'arrêtera à la Croix de Fer pour admirer sur la droite une vue sur le village, à la Gustave Doré, et pour contempler, sur la gauche, les hautes et abruptes falaises bordant la rivière du Lot.

Puis les voitures traverseront Tour-de-Faure, St-Martin-Labouval, Larnagol, Cajarc, Cadrieu, Montbrun, pour franchir le Lot après Toirac, pour le retraverser ensuite à Capdenac-Gare et arriver vers 8 h. 45 à Capdenac-le-Haut, site élevé où quelques auteurs, notamment J.-F.Champollion, pour ne citer que le plus célèbre, ont cru pouvoir situer la ville gauloise d'Uxellodunum.

La Société y sera accueillie par M. Blanc, maire de Capdenac-le-Haut, par M. Cambon, Président du Syndicat d'Initiative de Capdenac-Gare et de la Haute vallée du Lot, par M. Couchet, président honoraire, par M. Carrayrou, juge au Tribunal civil de Figeac et par M. le Docteur Delclaux qui fera une causerie sur cet ancien oppidum.

Arrivée à Figeac à 9 h. 30, la caravane, sous la conduite de M. Delmas, le sympathique Président du Syndicat d'Initiative de Figeac, rejoindra le rendez-vous général sur la terrasse de l'église du Puy (carrefour rue des Capucines et route de la Capelette). Aussitôt, guidée par M. le Docteur Delclaux la visite de l'église commencera. Puis successivement les touristes seront amenés à regarder le panorama original qu'offrent les cheminées octogonales et rondes sur les toits de la ville et à visiter l'Hôtel du Viguier que Philippe de Valois fit bâtir (1328-1350), la maison Belvezet où fut filmée « La Bouquetière des Innocents », de vieux immeubles moyenageux dans le quartier de la Venise pauvre et dans la rue Droite, la maison Nozières où naquit l'illustre égyptologue J-F. Champollion ; la maison Sisteron, armurier célèbre et protégé de Louis XIV, etc..., etc...

Vers 11 heures, les excursionnistes seront reçus à l'Hôtel de Ville par M. le Maire de Figeac qui leur offrira un vin d'honneur ; puis il se rendront à l'Hôtel de la Monnaie (L'Oustal de la Mounédo), où après une allocution de M. Delmas, Président du S. I., la Société des Etudes tiendra une séance solennelle en l'honneur de J.-J. Delpon, jurisconsulte et savant archéologue.

A midi, un déjeuner, au menu choisi, sera servi au Grand Hôtel Moderne (Hôtel David), Allées Victor-Hugo. Des discours y seront naturellement prononcés et les convives y entendront des poésies de circonstance.

A 2 h. 30, les touristes rassemblés au coin du pont à l'entrée de la rue Gambetta se dirigeront vers l'Hôtel de Balène, ancien château royal (XIVe siècle), pour de là se rendre à l'église Saint-Sauveur, que M. l'archiprêtre Lacroix et M. le Docteur Delclaux leur présenteront.

La visite terminée, toutes les personnes présentes se réuniront, à nouveau, à l'Hôtel de la Monnaie où des apéritifs leur seront offerts, « Figeac-Quina », par MM. Michaud et Larnaudie, distillateurs, et « Cordial », par M. Pons, liquoriste.

La caravane reprendra le chemin du retour vers 16 h. 30 et après avoir traversé Ceint-d'Eau, Boussac, Corn, s'arrêtera au coquet village d'Espagnac, pour visiter l'ancien prieuré du Val Paradis, son église, ses tombeaux et tout spécialement le tableau d'autel que certains attribuent, depuis peu, au peintre célèbre Simon Vouët (1590-1649).

Brengues et Saint-Sulpice ayant été franchis, un nouvel et dernier arrêt est prévu à Marcilhac, pour la visite des ruines de l'ancien monastère, de l'église, de ses boiseries mais surtout de son remarquable tympan que des études récentes font remonter au XIe siècle et font considérer comme le prototype du tympan de Saint-Cernin de Toulouse et de tous les bas reliefs similaires du Midi de la France.

Après une allocution en langue occitane de M. Emile Delmas, dans la Salle Capitulaire, les sociétaires se rendront à l'Hôtel Marcenac où des rafraîchissements leurs seront servis.

Comme toute chose à une fin..., à 18 h. et demie, les excursionnistes remonteront en auto-cars, pour n'en redescendre que vers 20 h., à Cahors et se séparer.

Ce programme détaillé donne une idée de ce que sera cette journée, au cours de laquelle les uns verront des sites et des monuments peut-être déjà connus, mais qu'ils ne se lasseront pas de revoir toujours avec le même plaisir et avec le même intérêt : tandis que les autres seront agréablement surpris de découvrir chez nous, à nos portes, des panoramas ravissants et grandioses et d'anciennes maisons relativement encore bien conservées ou judicieusement restaurées.

Pour tous, nous n'en doutons pas, cette promenade sera un régal pour les yeux.

Mais attention, après le 7 juin, il sera trop tard pour y participer, si on n'a pas eu la précaution de se faire inscrire auprès du Secrétaire général de la Société, 3, rue Joachim-Murat à Cahors, ou de M. P. Carrayrou, juge à Figeac.

Enfin, comme dernier avis, le port de l'insigne est recommandé aux Sociétaires.

Le Bureau.

Plainte

M. Dajean, restaurateur à Concots, a porté plainte contre un de ses pensionnaires qui a quitté Concots, mais a oublié de payer sa note d'hôtel.

LÉGION D'HONNEUR

Dans la promotion de la Légion d'honneur, signée le 2 juin par M. le Président de la République et sur propositions de M. le Ministre des Pensions, nous relevons les noms des personnes suivantes du département :

M. Thiveaud, originaire de Vayrac, sous-chef de bureau à l'Office National des Mutilés et Combattants, sous-chef du Cabinet de M. René Besse, ministre des Pensions, est promu officier de la Légion d'honneur.

Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur :

M. le Docteur Besse, de Cahors, qui exerce depuis 1919 les fonctions de juge au Tribunal départemental des Pensions ;

Mme Robinet, secrétaire général de l'Office départemental des Mutilés et Combattants et vice-présidente de l'Union fédérale du Lot ;

Au titre de l'Education nationale : M. Rey, maire de Duravel, professeur à la Faculté de lettres de Toulouse ;

Au titre de l'Agriculture : M. Jouffreau, propriétaire-agriculteur, à Prayssac, vice-président de la Fédération départementale des Planteurs de tabac.

Nous exprimons à tous nos bien vives félicitations.

NOS ARTISTES

Nous apprenons que notre compatriote et ami : M. Georges Verdou, le peintre bien connu, est actuellement dans nos murs. Nous croyons savoir qu'il y est venu pour choisir soit un paysage, soit un coin de Cahors, qu'il peindra ultérieurement ; cette œuvre lui aurait été demandée en vue de l'Exposition Internationale de 1937, à Paris. Nos félicitations.

Hyménée

Mercredi matin, a été célébré le mariage de M. le docteur de Nazaris avec Mlle Galtié, la gracieuse fille de M. Galtié, chef de gare à Cahors. Après la bénédiction nuptiale qui leur a été donnée en l'église de Labéraudie, les nouveaux époux ont été salués par de nombreux amis venus de Cahors.

Nous renouvelons à M. et Mme de Nazaris nos meilleurs vœux de bonheur.

Auto contre taxi

Mardi soir, une auto pilotée par Mme Ferckenelle, demeurant à Paris, a heurté un taxi, à l'angle des rues Wilson et Bourseul. Il n'y a pas eu d'accident de personnes et les dégâts matériels sont peu importants.

Nécrologie

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de Mlle Caussanel, ancienne directrice de l'école annexe de l'école normale d'institutrices de Cahors, décédée après une longue et douloureuse maladie.

Mlle Caussanel était la fille de M. Caussanel, instituteur honoraire et la sœur de M. Caussanel, professeur au lycée Buffon.

La levée du corps a eu lieu, jeudi matin, et les obsèques ont été célébrées à Labastide-Murat.

Nous adressons à MM. Caussanel, à la famille nos sincères condoléances.

⁂

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Pierre Chambon, facteur des postes en retraite, décédé à Tulle à l'âge de 67 ans. M. Chambon était le père de M. François Chambon, contrôleur des téléphones à Cahors.

Nous adressons à Mme veuve Chambon, à Mme et M. Chambon, à la famille nos vives sympathies et nos sincères condoléances.

Les resquilleurs

Au banquet des Allées Fénelon, deux serveuses ont été surprises au moment où elles emportaient des conserves et des denrées. Elles ont été conduites à la gendarmerie et ont rendu les objets volés.

Procès-verbal a été dressé.

La cambriole

Dans la nuit de dimanche, des cambrioleurs se sont introduits dans le magasin d'alimentation Lizouret, à Figeac. Une somme de 400 francs a été volée. Les cambrioleurs sont entrés dans le magasin après avoir cassé un carreau. Plainte a été portée au Parquet qui a ordonné une enquête.

Chorale mixte P.-O.

Nous rappelons que demain, vendredi, 5 juin, à 20 h. 30 au théâtre municipal, aura lieu le grand concert vocal, instrumental et chorégraphique, organisé par la Chorale Mixte du P.-O.

Le concert qui sera dirigé par M. et Mme Bourjade, est placé sous la présidence de M. le Préfet du Lot.

Arrondissement de Cahors

GARE ESPÈRE-CAILLAC

La fête des fraises. — La fête de Caillac est toujours suivie de celle de la gare d'Espère-Caillac.

La fête des fraises qui a laissé un si bon souvenir à tous ceux qui y ont participé les années précédentes aura lieu le dimanche 7 juin. Un jazz bien entraîné jouera jusqu'à la dernière heure et les charmantes fraiseuses de Caillac ont promis le concours de leur présence.

Le restaurant « Au Sans-Façon » servira tout spécialement la fraise Héricart, arrosée au vin vieux des côtes du Lot.

Le succès de cette fête est assuré d'avance. Rien n'a été négligé par les organisateurs. Un service d'autobus partira de Caillac du restaurant Nadal à 9 heures (heure légale).

Toute la jeunesse sera dimanche à la gare Espère-Caillac. Elle y recevra le meilleur accueil. — *Le Comité.*

Mercuès

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Fernande David avec M. Joseph Andrieu, de Valroufié. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Castelnau-Montratier

Etat civil du moi de mai. — Naissances : Michelle-Yvette-Eva Verdier, à Castelnau.

Mariages : Louis-Isidore Fourniols, cultivateur, à Labarrade, et Emma-Célestine Valmary, sans profession, à Daunajac.

Décès : Marie Larnaudie, veuve Lalaurie, à Castelnau, âgée de 78 ans ; Jean-Claude Cruzel, à Castelnau, âgé de 3 ans ; Léon Géniès, cultivateur, à Castelnau, âgé de 60 ans ; Ezilla-Léontine-Berthe-Marie-Louise Monbru, veuve Combalbert, sans profession, à Bagnerettes, âgée de 42 ans.

Foire. — La prochaine grande foire de Castelnau-Montratier aura lieu le mardi, 9 juin.

Pern

Fête votive. — La fête votive de notre commune sera célébrée les 6 et 7 juin. Un excellent programme de réjouissances a été élaboré par la Commission des fêtes et il faut espérer que le beau temps nous favorisant, les visiteurs viendront, comme tous les ans, très nombreux.

Frayssinet-le-Gélat

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Rey, facteur à Frayssinet-le-Gélat.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Les Junies

Fête votive. — Notre fête locale aura lieu le dimanche 7 juin et le lundi 8. Le Comité d'organisation a redoublé d'ingéniosité pour donner à ces deux jours d'allégresse un nouvel attrait.

Voici le programme de choix élaboré par ses soins et qui se déroulera sur notre magnifique place publique à l'ombre — espérons-le — des frondaisons nouvellement écloses.

Dimanche 7 juin : Matin : Aubades aux habitants et distribution de fleurs. Concert sur la place publique.

Après-midi : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.

Grand concours de bicyclettes fleuries et distribution de nombreux prix aux gagnants.

Bal de jour avec l' « Eden-Jazz » dont la réputation n'est plus à faire dans la région.

Election de la « Reine de la Fête » et de deux demoiselles d'honneur, choisies parmi toutes les jeunes filles présentes. De jolis cadeaux de réelle valeur — d'ailleurs exposés pendant toute la journée — leur seront offerts.

Soirée : Illuminations féeriques dans les ormeaux de la place. Feu d'artifice à effets variés et imprévus, cascades lumineuses. Embrasement général de la fête par feux multicolores. Grand bal de nuit.

Lundi : Le matin, à 10 h., concours de rampeau. Le soir à 15 heures : jeux divers. Bal de jour et de nuit. Départ d'un ballon.

St-Martin-Labouval

Accident. — M. Valade, ouvrier forgeron, au cours de son travail a été blessé à un œil. Nous souhaitons prompt et complet rétablissement à M. Valade.

Luzech

Le piégeage pratique. — Ces jours-ci la Fédération nationale de pêche et de chasse avait envoyé dans notre cité un spécialiste du piégeage, pour faire une démonstration à nos chasseurs et leur donner le goût de piéger.

Cette démonstration parfaite en tous points fut passionnante à suivre et pleine de profit, semble-t-il, pour l'avenir.

L'intérêt en vient de la nouveauté, et surtout de la simplicité du procédé. Il ne s'agit pas, en effet, de pièges ordinaires en fer, qui sont difficiles à placer et qui ne fonctionnent pas par temps très froid, mais de pièges fabriqués sur place par le piégeur lui-même avec des rondins de bois. Il suffit d'un matériel réduit : une scie, un marteau, quelques pointes et un mètre de fil de fer environ. Les pièges ainsi fabriqués peuvent servir suivant les dimensions ou la forme à prendre : renards, fouines, putois, belettes, chats, etc...

La séance ayant eu lieu un jour de semaine, peu de chasseurs ou piégeurs purent assister à cette intéressante démonstration ; aussi les dirigeants du Syndicat, soucieux de faire bénéficier tous les adhérents de cette intéressante méthode, a décidé de faire une nouvelle démonstration dimanche 7 juin, vers 16 heures au lieu dit : Le Pesquier.

Tous les chasseurs et cultivateurs y sont gracieusement invités.

Le Syndicat de Luzech se tient également à la disposition des Syndicats voisins pour leur fournir tous renseignements utiles à ce sujet.

Montcuq

Fête scolaire. — Dimanche prochain, 7 juin, aura lieu à la halle, la fête annuelle donnée par les enfants des écoles publiques de Montcuq et les élèves du Cours Complémentaire de jeunes filles.

Prix des places habituel : chaises, 5 francs ; bancs, 3 francs. Lever du rideau : 20 h. 30.

Albas

Décès. — Mardi soir est décédé, à l'âge de 80 ans, M. Abel Couture, ancien conseiller municipal. Les derniers jours de M. Couture avaient été attristés par la bien cruelle épreuve de la mort de sa fille, il y a à peine un mois. Depuis ce moment, sa santé, déjà ébranlée, avait donné des signes inquiétants et le fatal dénouement s'est produit presque subitement.

Les obsèques de M. Couture ont eu lieu jeudi matin, à neuf heures, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis.

Nous compatissons tout particulièrement à la peine de Mme Couture qui, en quelques semaines, a vu sortir de la maison le cercueil de sa fille et de son mari pour rester seule à un âge où les douleurs sont dures à supporter. Nous lui adressons nos condoléances les plus attristées ainsi qu'à toute la famille.

Nomination. — Notre sympathique facteur, M. Emile Rigal, vient enfin d'être nommé permanent auxiliaire. Voilà déjà une dizaine d'années qu'il accomplissait avec une louable ponctualité un service où, comme l'oiseau sur la branche, il pouvait être remercié du jour au lendemain.

La population d'Albas est très satisfaite de cette nomination qui stabilise un excellent serviteur de l'administration et du public.

Nous adressons à M. Emile Rigal toutes nos félicitations.

Naissance. — Nous apprenons la naissance d'une fillette prénommée Anne-Marie chez les jeunes époux Mme et M. Albert Monville, notre sympathique compatriote, Chef-pilote au Centre aéronautique de Sidi-Bel-Abbès. Nous leur adressons nos chaleureuses félicitations.

Grézels

Nécrologie. — Ces jours derniers ont été célébrées les obsèques de M. Ladurantie, décédé à l'âge de 63 ans. Nous adressons à la famille nos bien vives condoléances.

Vire

Fête locale. — Le Comité d'organisation de la fête locale a préparé une belle fête pour le 7 juin pourvu que le beau temps soit de la partie.

Voici le programme : samedi 6 juin, annonce de la fête par des salves d'artillerie et sonnerie des cloches.

Dimanche 7 juin, à 10 h., service solennel à la mémoire des enfants de Vire morts pour la France ; à 11 h., apéritif-concert ; à 15 h., grande course régionale de bicyclettes ; à 16 heures, course communale, dotée de prix importants ; 17 h., bal champêtre avec le concours d'un brillant orchestre ; à 21 h., illumination féerique électrique. Départ du ballon « Le Professeur Picard, n° 2 » ; 22 h., grand bal de nuit ; à 24 h., réveillon d'adieu.

L'heure indiquée est l'heure solaire.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Concert. — Voici le programme du concert qui sera donné par l'harmonie « Les Artisans réunis » ce soir, vendredi, 5 juin, de 21 h. à 22 h. :

1° Le Décazevillois, allégro, Marroufin ; 2° Zampa, ouverture, Hérold ; 3° Parfum d'éventail, valse, Nico Ghika ; 4° Lakmé, fantaisie, Léo Délibes ; 5° Farandole Provençale, Chaulier.

Chute. — M. Zéphirin Boyer, ouvrier au garage Bardet frères, à Figeac, s'est blessé au cours de son travail, à la suite d'une chute dans la fosse du garage. 15 jours d'incapacité de travail.

Tombé d'un échafaudage. — Raphaël Cerrutti, ouvrier à l'entreprise de menuiserie de M. Nozière, a reçu, sur la tête, une pierre tombée d'un échafaudage. Incapacité de travail de 15 jours.

Bagnac

Nécrologie. — Nous avons appris la mort de M. Ruinaud, épicier à Bagnac, décédé à l'âge de 55 ans. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance. L'inhumation a eu lieu à Linac. Nous adressons à Mme Ruinaud, à la famille nos sincères condoléances.

Faycelles

Les belles familles. — Mme et M. Marty, du village de Camboni, viennent d'être les heureux parents d'une fillette qui a été prénommée Yolande. C'est leur 8e enfant.

Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Cajarc

Succès scolaire. — C'est avec plaisir que nous enregistrons le succès des élèves de nos écoles publiques aux examens des bourses.

Ont été reçus : MM. Raffy et Ricard ; Mlles Jacqueline Larroque et Suzanne Mirabel, élèves de nos écoles de Cajarc.

Nos félicitations aux élèves et à leurs dévoués maîtres et maîtresses.

La fraise. — Le temps qui s'est rafaîchi a empêché la maturité de la fraise dont les envois sont limités.

C'était bien assez de la gelée tardive sans ce fâcheux contretemps.

Congrès de Cahors. — Les nombreux Cajarcois qui avaient assisté au Congrès des Anciens Combattants à Cahors sont revenus en emportant le meilleur souvenir de la réunion dans laquelle M. Besse, ministre des pensions, a été vivement acclamé, bien qu'il fût virtuellement démissionnaire.

Thémines

Carnet blanc. — Mardi 2 juin a eu lieu le mariage de M. Peyrot Louis, garde-mobile à Bellac (Hte-Vienne) avec la toute charmante Mlle Arnal Henriette, de Brive, dont les grands-parents sont nos compatriotes. Touchante cérémonie : gentil cortège, belles toilettes. Le repas de noces a eu lieu à la maison des arrières-grands-parents de la mariée, au café Henriou et était servi par l'hôtel Calle.

Nos félicitations à toute la famille et sincères vœux de bonheur aux jeunes époux.

Fiançailles. — On nous fait part des fiançailles de Mlle Lavinal Hélène, institutrice à Laval-de-Cère, avec M. Alibert Roger, instituteur à Sauliac. Nos vives félicitations aux nouveaux fiancés et aux familles.

POUR ÊTRE BELLE, CÉDIB,

39, Champs-Elysées — PARIS

met à votre disposition, Madame, Mademoiselle, une Première Assistante de ses salons de Paris qui vous donnera **GRACIEUSEMENT** du **8 au 13 JUIN,** chez « **Denise** », Maison J. AUDOIRE, 5, rue du Maréchal-Joffre à Cahors, ***tous Soins et Conseils concernant votre Beauté.***

Arrondissement de Gourdon

Gramat

Etat civil du mois de mai. — Naissances : Arrestier Maurice, à Fraugères ; Lafargues Jean, à la Maisonnette de Roumégoux ; Calvet André, rue Saint-Pierre.

Mariage : Lacroux Louis, maçon, et Bedène Simone, sans profession.

Décès : Tournié Eulalie, veuve Valat, sans profession, faubourg Saint-Pierre ; Pradié Antoine, cultivateur, 72 ans, à Longayrie ; Larnaudie Germain, cultivateur, 24 ans, à Lingran.

Salviac

Accident du travail. — Au cours de son travail, l'ouvrier Lardet Petrus, maçon à l'entreprise de M. Mompart à Salviac a été victime d'un accident du travail.

Cet ouvrier a été piqué au médius de la main droite. Cette blessure n'a aucun caractère de gravité présentement. Nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

Ecole de perfectionnement des Sous-Officiers de réserve. — Les cours de l'école de perfectionnement des Sous-Officiers de réserve auront lieu dimanche 7 juin à la mairie de Salviac avec le concours de M. Andral, instituteur à Léobard, officier de réserve. — Etudes sur le terrain, topographie. Les cours commenceront très exactement à 9 heures du matin.

Souillac

Foire de la Saint-Clair. — La foire du 1er juin, dite de la Saint-Clair, s'est tenue lundi 1er juin :

Voici les principaux cours pratiqués :

Bœufs de travail, 2.500 à 4.000 fr. la paire ; pour la boucherie, 130 à 140 fr. les 50 kilos ; vaches pour la boucherie, 110 à 120 francs les 50 kilos ; porcs gras, 220 à 250 fr. les 50 kilos ; moutons pour la boucherie, 200 à 220 fr. les 50 kilos ; porcelets, 2 à 3 mois, 160 à 200 fr. pièce.

Au marché : œufs, 2 fr. 50 la douzaine ; poulets, 5 fr. ; canards, 4 fr. 50 ; poules, 4 fr. ; lapins, 2 fr. ; chevreaux, 2 fr. 25 ; beurre, 6 fr., le tout le demi-kilo ; fraises, 2 fr. ; cerises, 2 fr. 50 ; petits pois, 1 fr. le demi-kilo ; salades, 0 fr. 25 la pièce ; artichauts, 0 fr. 75 à 1 fr. pièce.

Prochaine foire le 19 juin.

Démographie du mois de mai. — Naissances : Laplaud Jean-Pierre, route nationale ; Bombeaud Yvette-Louise, quartier du Port ; Lasservarie Jeanne-Marcelle, place des Promenades.

Mariages : néant.

Décès : Prunière Simone-Madeleine, place du Vieil Hôpital, 1 jour ; Rouyère Marie, Veuve Faugère, quartier du Port, 86 ans ; Fabre Marcel, route nationale, 3 ans ; Chassaing Monique-Renée, rue de la Halle, 4 ans.

Bâti à chaux et à sable

On dirait plus justement « bâti de chaux et de phosphore » car ces éléments sont les plus nécessaires à notre organisme. Incorporés à un extrait concentré de quinquina, kola, quassia, la chaux et le phosphore sous une forme assimilable, donnent à la Quintonine un pouvoir reconstituant incomparable, sous l'influence duquel disparaissent la fatigue, la faiblesse, le manque d'appétit, les idées noires, les migraines. Un flacon de Quintonine coûte seulement 4 fr. 95. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

DÉPÊCHES

Les grèves à Paris se généralisent
L'inquiétude règne

La situation s'est aggravée, encore, ce matin, et l'inquiètude se fait jour dans la population, car d'heure en heure, les mouvements ont pris plus d'ampleur dans les transports et l'alimentation. Les difficultés pour le ravitaillement en essence ont commencé et une certaine agitation règne dans la boulangerie. Aucun journal n'étant arrivé dans la banlieue de Paris, ce matin, une certaine émotion sévit.

Ce matin, le personnel des Messageries de la Gare du Nord et celui des Cars Citroën se sont joints au mouvement ainsi que le personnel de plusieurs autres maisons.

Le Reich recrute des soldats en Sud-Ouest Africain

Le « Colonial Office » a reçu du Sud-Ouest africain, un rapport duquel il ressort que sous la direction du Consul allemand, de nombreux jeunes gens de nationalité allemande et même certains Allemands des colonies naturalisés anglais sont recrutés par l'armée du Reich. Il est vraisemblable que le Gouvernement anglais va remettre une note de protestation à Berlin.

Assassin électrocuté aux Etats-Unis

Charles Zeid, assassin d'un policier à New-Jersey, a été électrocuté. Zeid avait été le compagnon de cellule de Hauptmann et avait obtenu un sursis d'un mois.

Terrible accident d'autocar

Sur la route d'Alexandrie au Caire, un autocar a heurté un arbre, à la suite d'un dérapage. Quatre personnes ont été tuées sur le coup.

REMERCIEMENTS

Madame MUXART ; Monsieur M. PONT, professeur agrégé au Lycée de Nice ; le lieutenant R. PONT, de la Direction du Génie de Saverne, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame J. PONT
Née Marie MUXART

ON DEMANDE

Ouvrière coiffeuse une apprentie et une vendeuse

présentant bien

S'adresser, de 19 h. à 19 h. 1/2, chez **POPOVITCH,** 4, *rue Mal-Foch,* CAHORS

TOURISTES--GOURMETS

Allez chez

Cassagnolle René

Hôtel de Londres

MONPAZIER (Dordogne)

Prix d'excellence de l'Académie du Périgord

Déménagements Groupages réguliers

Demi-tarif en retour

CENTRE, LOT ou région. Dépôt à Cahors *PETIT,* 65, *rue Dulong,* PARIS (Carnot 46-57)

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 16

FILLE DE PRINCE

ROMAN PAR

MAX DU VEUZIT

Etonnée, j'ai téléphoné tantôt à son numéro d'immeuble sans dire mon nom. Le concierge a répondu que le docteur Maudoire était parti depuis six semaines pour les colonies !

J'en ai pleuré.

Oh ! si je n'avais pas ta petite vie à sauvegarder, mon cher bébé !...

7 juin. — Je ne peux plus vivre ainsi. Ce matin, je me suis à moitié évanouie en me levant. Il a fallu la sonnerie persistante de la porte d'entrée pour me remettre sur pied. C'était la concierge qui me montait mon lait et le journal. Inquiète de mon silence, elle avait insisté et carillonnait depuis cinq minutes.

C'est une brave femme. Elle m'a dit que je n'étais pas raisonnable de rester seule, dans mon état.

— Vous avez raison, ai-je répondu ; mais j'habite Paris depuis quelques mois seulement et je n'y connais personne.

— Prenez une servante conseilla-t-elle. Tout au moins une femme de ménage.

— Ce doit être difficile à trouver. Il faut être sûre de la personne que l'on introduit chez soi.

— Je connais une excellente femme que je peux vous recommander. C'est une Bretonne qui n'est plus toute jeune. Elle a dans les cinquante ans. Elle fait des ménages en ce moment ; mais, d'habitude, elle soigne les enfants et les malades. Elle a beaucoup d'expérience... Enfin, surtout, c'est un brave cœur !

Je me sens si faible et si lasse que j'ai accepté.

Certes je ne peux pas faire de dépenses inutiles ; mes économies diminuent et le loyer ne court plus que pour quelques semaines, mais Gys me l'a dit lui-même, il *faut* prendre tous les soins nécessaires pour notre enfant.

J'attends donc cette femme qui se nomme Marie-Yvonne Guillou.

10 juin. — Maryvonne est installée ici depuis trois jours. Elle a remis tout l'appartement en ordre. J'étais devenue si paresseuse qu'il en avait besoin !

Elle veut m'obliger à manger régulièrement ; çà, c'est le plus difficile !

15 juin. — Maryvonne me soigne comme si j'étais une enfant. Je me laisse faire, c'est si bon d'être entourée d'un peu de sollicitude.

C'est un brave cœur, en effet ! Il me semble que je l'ai toujours connue.

20 juin. — On étouffe ici ! Il y a de l'orage dans l'air !

Maryvonne voudrait que je sorte, que je ne reste pas sans marcher, mais je me sens si fatiguée...

Je n'ai plus du tout d'appétit et la brave femme est désolée que je n'apprécie pas ses bons petits plats.

Je ne peux pas avaler... Tout m'écœure !

26 juin. — J'étouffe dans cet air de Paris. Toujours de l'orage.

29 juin. — Maryvonne m'a dit ce matin, avec une douce autorité :

— C'est l'air de la campagne qu'il vous faudrait, madame. L'air de chez nous. Vous vous anémiez ici et vous serez dans de bien mauvaises conditions au moment venu...

Je lui ai dit, d'un ton si las :

— Que voulez-vous que j'y fasse, Maryvonne ? J'hésite pour le moment à faire les frais d'une villégiature.

Je n'ai pas osé lui dire que je ne pourrai pas non plus rester dans l'appartement, qui n'est payé que jusqu'au 15 juillet.

Que faire ?

— Eh ! madame, il n'est point question de villégiature ni de frais... Je connais une petite maison bien simple où vous n'auriez rien à débourser et où vous seriez soignée aussi bien que par une maman.

Je l'ai regardée sans comprendre. Alors, sa bonne vieille figure s'est éclairée d'un franc sourire tandis qu'elle expliquait :

— Voici des semaines que j'ai envie d'aller chez moi... en vacances, comme tous les Parisiens ! Si vous voulez, nous nous installerons toutes les deux à Coatderv, dans mon petit logis de Ty-Coz. Nous y attendrons le bébé... Ça vaudra mieux pour lui que de naître à l'hôpital.

Comme toutes les vieilles gens de province, Maryvonne a la phobie de l'hôpital. J'avoue que je partage un peu son opinion... C'est mieux quand une future maman peut se soigner chez elle !... Je me résignais à aller dans une maternité, puisque j'étais seule et qu'il fallait bien que mon petit prince reçoive tous les soins.

Mon petit prince ?

Ah ! oui, ce serait mieux qu'il naisse en Bretagne, chez cette brave femme, plutôt qu'à l'hôpital...

Si je puis éviter ce mot « hôpital » sur son état civil... Mon Gys, si fier, le préférerait aussi, bien sûr !

Justement, Maryvonne reprenait :

— Alors, c'est entendu ? On s'installe à Coatderv pour la naissance ?... Nous allons commencer, aujourd'hui, à remplir les malles, parce qu'il faut faire le voyage avant que vous soyez trop fatiguée.

Brave Maryvonne !

Je n'ai pas songé à faire des cérémonies. Je l'ai embrassée de tout mon cœur, comme une vieille amie.

Nous avions, toutes les deux, les yeux remplis de larmes...

10 juillet. — J'ai négligé mon journal, ces derniers jours.

Il y a eu le voyage, l'installation ici et, malgré la sollicitude de Maryvonne, qui s'est occupée de tout, j'ai été terriblement fatiguée.

Je ne comprends pas pourquoi je suis si lasse. Je respire mieux qu'à Paris et tout ici est si simple, si calme.

Sans cette faiblesse, je serais presque heureuse !

11 juillet. — On parle breton autour de moi. Je ne comprends rien à cette langue ; mais cela m'amuse, quand les gens parlent, d'essayer de deviner sur leur physionomie ce qu'ils disent.

Ty-Coz signifie *vieille maison.* C'est le nom de la demeure de Maryvonne.

Ty-Coz se trouve un peu éloignée du village. Il y a tout autour de grands chênes dont j'aime l'ombre fraîche. J'y passe la plus grande partie de la journée, étendue sur une chaise longue d'osier.

Ma compagne me soigne avec un admirable dévouement.

13 juillet. — Une joie immense ! Des nouvelles de Gys, qui sont passées par Paris.

Oh ! de bien courtes nouvelles.

Il est arrivé à destination, me dit-il. La situation est sérieuse, mais il préfère ne me donner aucun détail...

Toujours aussi tendre, mon Gys bien-aimé ! Son amour me donne du courage.

Il m'envoie un peu d'argent et a fait encore passer sa lettre par un ami des Indes Néerlandaises.

J'ai remis tout l'argent à Maryvonne. Ce n'est pas pour payer ses soins qui sont inappréciables, mais c'est à elle de tenir la caisse... On ne sait pas ce qui peut arriver !

16 juillet. — Je n'ai plus la force d'écrire. Hier, j'ai souffert toute la journée. Maryvonne me soigne et m'encourage, mais le grave moment approche... et j'ai peur...

Pourquoi ?

17 juillet. — Le soir tombe... Ce n'est pas encore aujourd'hui que paraîtra mon petit prince... Tout est prêt...

21 juillet. — Mon enfant... Ma Gyssie.

Le « petit prince » est une fille... arrivée à l'aube, le 18.

Toutes les tortures sont oubliées, ma fille est si belle !

Gys, tu l'aimeras tout de même, notre petite princesse !...

22 juillet. — Maryvonne ne veut pas que j'écrive... Pourtant, je ne souffre presque pas... Faible, seulement.

24 juillet. — Je veux écrire ; il faut que Gyssie vive... Quelle soit heureuse... Et qu'elle retrouve son père... Moi, je ne sais plus si je pourrai... Tellement faible...

Petite Gyssie, sois bénie !...

.....

(A suivre).

Bibliographie

(Supplément aux *Lectures pour Tous* de juin 1936)

POUR LES VACANCES

Les *Lectures pour Tous*, qui ont toujours des numéros de lecture spécialement préparés pour les vacances, viennent de créer des abonnements de deux mois, pour 10 francs avec prime en volumes. En attendant, le numéro de juin est d'une brûlante actualité, et d'une lecture passionnante. Lisez d'abord *Les Pirates de la Hanse*, un extraordinaire roman d'aventures : *Derrière le Rideau éthiopien*, qui nous révèle les mystères de l'espionnage en Ethiopie pendant la guerre ; un article qui présente la solution vraie du chômage ; un article où nous est contée la vie de la grade cantatrice Lily Pons, etc., etc.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Raoul Dautry : Transports et civilisation (I). — Adrienne Thomas : Trois-quarts curiosité (Roman (II). — Pierre de la Roche : La grande pitié des paysages de France). — Martin Gumpert : La Destinée aventureuse d'un médecin rebelle (Traduit de l'allemand par Robert Pitrou) (VI). — Gonzague Truc : La morale bolchévisante de M. Gide. — Robert de Traz : Les livres : La Chute d'Icare, de M. Edmond Jaloux. — Tout va finir, de M. Emile Henriot. — Jean Baudry : Les Modérés, de M. Abel Bonnard. — Le Souverain captif, de M. André Tardieu. — Jacques Lassaigne : Chronique artistique : A la recherche du style de notre temps : l'Art décoratif. — François Le Grix : La Politique : Le poing levé devant le mur.

Plon, 8, rue Garancière, Paris. — 45e Année. N° 22. — Trois francs.

ALGER à 36 h. de PARIS par PORT-VENDRES

Transbordement direct du train au paquebot

La voie la plus rapide entre Paris et Alger est celle de Paris-Quai-d'Orsay-Toulouse-Port-Vendres.

La traversée est assurée en 20 h. 30 par les rapides et confortables paquebots de la Compagnie de Navigation-Mixte ; ces paquebots modernes sont pourvus des dispositifs de sécurité les plus perfectionnés.

Dans le sens France-Algérie, ils correspondent à un train-paquebot partant de Paris-Quai-d'Orsay les mardis et samedis soirs, à 19 h. 25 (toutes classes, couchettes de 1re classe, wagon-lits de 1re et 2e classes entre Paris-Quai d'Orsay et Port-Vendres-Ville et wagons-restaurant) ; l'arrivée à Alger a lieu le surlendemain matin, à 7 h. 00 (durée totale du voyage, 35 h. 40).

C'est non seulement la voie la plus courte, mais celle qui traverse les eaux les mieux abritées.

Service d'été sur le P.-O.-MIDI le 15 mai 1936

Ligne de Brive à Cahors

Le train 1685, retardé au départ de Brive (8 h. 03, au lieu de 7 h. 48) relève la correspondance du train 1651 de Limoges (arr. 7 h. 57).

Le train 1693, retardé entre Brive (départ 18 h. 03 au lieu de 15 h. 55) et Cahors (arr. 20 h 27 au lieu de 18 h. 19), relève à Brive la correspondance du train express 55 de Paris (arr. 17 h. 01) et à Cazoulès d'où il part à 19 h. 02, celle de l'autorail AR. BA de Bordeaux (arr. 18 h. 09).

Ligne de Toulouse à Brive

Le train 1690, retardé, part de Montauban à 18 h. 12 au lieu de 16 h. 43, après avoir relevé le train express 112 de Toulouse, et arrive à Brive à 21 h. 46, au lieu de 20 h. 59, où il correspond au train express 66 sur Paris (départ 22 h.), lui-même en liaison à Limoges avec le train BG.

Entre Montauban et Cahors, le train 1690 ne dessert que Caussade (18 h. 33-18 h. 34), mais la desserte des gares intermédiaires est assurée par le train MV. 9130 circulant sensiblement dans l'ancien emplacement du 1690.

Ligne de Cahors à Monsempron-Libos

Le train, retardé de 15 minutes entre Cahors (départ 18 h. 56 au lieu de 18 h. 41) et Monsempron-Libos (arr. 20 h. 21 au lieu de 20 h. 06) relève à Cahors la correspondance du train express 55 de Paris (arr. 18 h. 41).

Ligne de Cahors à Capdenac

Le train 2103, retardé entre Cahors (dép. 19 h. 18 au lieu de 18 h. 36) et Capdenac (arrivée 21 h. 38 au lieu de 21 h. 20) relève à Cahors la correspondance du train 55 de Paris (arr. 18 h. 41).

AYEZ CET ATOUT

LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? de *Cahors* à *Toulouse*, par exemple ? *Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours.* Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement : 80 francs pour 3 mois ; 160 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 *voyages aller et retour* dans le premier cas ; après 7 *voyages aller et retour dans le second.*

LA CARTE A DEMI TARIF

LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

Grands réseaux de Chemins de fer français

Pour permettre aux voyageurs qui traversent Paris de se décharger de leurs bagages à main, les *Grands Réseaux de Chemins de fer* ont organisé un service spécial de transport de ces colis de gare d'arrivée à gare de départ de Paris.

Les bagages à main remis à l'arrivée, à la consigne désignée d'une gare tête de ligne, sont transportés, sur demande, dans un très bref délai, à la consigne au départ d'une autre des principales gares parisiennes moyennant un versement de *1 franc par colis* avec minimum de *4 francs par envoi.*

Pour tous renseignements, s'adresser aux agents des gares et aux bureaux de renseignements.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : **15** francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le Dr ORTEL, *Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris,* **écrit :**

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL.** C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de **rhumatismes,** de **bronchites aiguës ou chroniques,** et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, *97, Boulevard Gambetta, CAHORS*

P.-O.-MIDI

Passez d'heureux dimanches

dans l'une des localités suivantes, en utilisant les *Billets de fin de semaine* avec 40 0/0 de réduction que le P.O.-Midi met à votre disposition, du 3 avril au 18 octobre, au départ de Brive pour : Tulle, Gimel, Corrèze, Eyrein, Montaignac-St-Hippolyte, Rosiers d'Egletons, Egletons, Soudeilles, Maussac, Meymac, Alleyrat-Chavreroche, Ussel, Allassac, Estiveaux, Vigeois, Uzerche, Terrasson, St-Denis-près-Martel, Souillac.

Validité, du vendredi à midi au dimanche, à 24 heures ; ou du samedi au lundi, à 24 heures.

Des validités spéciales sont prévues à l'occasion des fêtes légales.

Tous renseignements complémentaires vous seront donnés par les gares P.O.-Midi.

Le billet de fin de semaine assure plaisir et santé.

3 ECHELLES DE DISTANCES

Vous gardez vos souliers en auto ?... Gardez donc votre auto en chemin-de-fer !

Le saviez-vous ? Les Grands Réseaux Français peuvent transporter GRATUITEMENT votre auto jusqu'à votre villégiature. La voilà bien, la véritable collaboration "rail-et-route". Avec ou sans auto...

SOYEZ "DANS LE TRAIN" : PRENEZ LE TRAIN !

Les Souliers... pour marcher

L'Auto... pour vous promener

Le TRAIN... pour VOYAGER

SERVICE D'ÉTÉ 1936

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.		OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.		EXP. 1re, 2e, 3e cl.		MIXTE 3e cl.		RAPIDE		EXP. 1re, 2e, 3e cl.		RAPIDE		EXP.		OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	
PARIS (Orsay) dép.	»		»		10	15	»		19	55	20	25	22	5	»		»	»
PARIS (Aust.) dép.	»		»		10	27	»		20	5	20	37	22	17	22	45	»	»
LIMOGES arrivée	»		»		15	31	»		0	24	1	47	3	7	5	25	»	»
LIMOGES départ.	»		»		15	45	»		0	27	1	52	3	12	5	41	»	»
BRIVE... arrivée	»		»		17	1	»		1	43	3	18	4	35	7	22	»	»
BRIVE... départ.	8	3	12	28	17	7	18	3	1	49	3	48	4	41	7	33	»	»
Gignac-Cressensac.	8	39	13	4	—		18	37	—		—		—		—		»	»
SOUILLAC.. dép.	9	1	13	36	17	44	18	56	—		4	30	—		8	16	»	»
CAZOULES.....	9	8	13	43	—		19	2	—		—		—		—		»	»
La Chap.-d-Mareuil	9	13	13	48	—		19	6	—		—		—		—		»	»
Lamothe-Fénelon .	9	22	13	57	—		19	15	—		—		—		—		»	»
Nozac.....	9	31	14	6	—		19	24	—		—		—		—		»	»
GOURDON.. dép.	9	44	14	19	18	6	19	34	—		4	57	—		8	44	»	»
Saint-Clair.....	9	53	14	28	—		19	42	—		—		—		—		»	»
Dégagnac	10	3	14	38	—		19	52	—		—		—		—		»	»
Thédirac-Peyrilles.	10	13	14	48	—		20	2	—		—		—		—		»	»
Saint-Denis-Catus.	10	23	14	58	—		20	11	—		—		—		—		»	»
Espère.....	10	31	15	6	—		20	18	—		—		—		—		»	»
CAHORS arrivée.	10	40	15	15	18	41	20	27	3	21	5	35	6	11	9	23	»	»
CAHORS départ .	11	51	17	56	18	45	»		3	25	5	39	6	15	9	29	7	25
Sept-Ponts.....	12	2	18	7	—		»		—		—		—		—		7	36
Cieurac	12	17	18	22	—		»		—		—		—		—		7	51
Lalbenque.....	12	24	18	29	—		»		—		—		—		—		7	58
Caussade.....	12	52	18	59	19	25	»		—		6	21	—		10	12	8	25
MONTAUBAN arr.	13	23	19	30	19	45	»		4	20	6	42	7	10	10	33	8	55
TOULOUSE.. arr.	16	35	»		20	35	»		5	»	7	35	8	»	11	57	11	26

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.		OMNIB.(2) 1re, 2e, 3e cl.		EXP. 1re, 2e, 3e cl.		RAPIDE		OMNIB. 1re 2e, 3e cl.		EXP. 1re, 2e, 3e cl.		EXP. 1re, 2e, 3e cl.		RAPIDE	
TOULOUSE.... d.	4	53		»	8	35	13	25	15	50	20	16	21	20	23	19
MONTAUBAN. d.	6	11	9	53	9	17	14	6	16	35	20	57	22	6	0	»
Caussade.....	6	50	10	27	9	35	—		17	16	21	17	—		—	
Lalbenque.....	7	26	11	5	—		—		17	56	—		—		—	
Cieurac	7	34	11	13	—		—		18	4	—		—		—	
Sept-Ponts.....	7	44	11	22	—		—		18	14	—		—		—	
CAHORS... arr.	7	50	11	28	10	9	14	58	18	20	21	57	23	5	0	52
CAHORS... dép.	8	13		—	10	13	15	2	19	17	22	1	23	9	0	56
Espère.....	8	27		—	—		—		19	28	—		—		—	
St-Denis-Catus ...	8	40		—	—		—		19	39	—		—		—	
Thédirac-Peyril...	8	53		—	—		—		19	51	—		—		—	
Dégagnac	9	2		—	—		—		19	58	—		—		—	
Saint-Clair.....	9	10		—	—		—		20	6	—		—		—	
GOURDON (1) d.	9	23		—	10	51	—		20	17	22	45	—		—	
Nozac.....	9	30		—	—		—		20	24	—		—		—	
Lamothe-Fénel. ..	9	38		—	—		—		20	32	—		—		—	
La Chap.-de-Mar .	9	45		—	—		—		20	38	—		—		—	
CAZOULES.....	9	51		—	—		—		20	44	—		—		—	
SOUILLAC.. dép.	10	4		—	11	12	—		20	55	23	10	—		—	
Gignac-Cressens..	10	32		—	—		—		21	21	—		—		—	
BRIVE..... a.	10	57		—	11	50	16	33	21	46	23	52	0	50	2	24
BRIVE..... d.		»			11	58	16	39		»	23	59	1	»	2	30
PARIS.. (A.) arr.		»			18	52	23	23		»	6	43	8	11	8	39
PARIS.. (O.) arr.		»			19	4	23	35		»	6	55	8	23	8	50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 10.
(2) N'a lieu que les samedi, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.

De Cahors à Libos

CAHORS.....	6	29	15	20	»	18 56
Mercuès.....	6	43	15	34	»	19 10
Douelle (*Arrêt*).....	6	47	15	38	»	19 14
Parnac	6	54	15	46	»	19 22
Luzech	7	»	15	52	»	19 28
Castelfranc.....	7	12	16	3	»	19 39
Prayssac (*Arrêt*).....	7	16	16	7	»	19 43
Puy-l'Evêque.....	7	24	16	15	17 22	19 51
Duravel	7	31	16	22	17 33	19 58
Soturac-Touzac	7	38	16	29	17 44	20 5
Fumel.....	7	48	16	40	18 3	20 16
LIBOS.....	7	53	16	45	18 9	20 21

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.....	6	34	9	24	13 24	18 14
Fumel.....	6	42	9	31	13 31	18 21
Soturac-Touzac	6	58	9	41	13 41	18 32
Duravel	7	9	9	48	13 48	18 39
Puy-l'Evêque.....	7	25	9	56	13 55	18 46
Prayssac (*Arrêt*).....	7	39	10	4	14 3	18 55
Castelfranc.....	7	46	10	9	14 8	19 »
Luzech	8	7	10	20	14 19	19 11
Parnac	8	20	10	29	14 28	19 21
Douelle (*Arrêt*).....	8	29	10	34	14 33	19 26
Mercuès.....	8	37	10	39	14 38	19 32
CAHORS.....	8	53	10	51	14 50	19 45

De Cahors à Capdenac

CAHORS.....	8	2	10	14	16 44	19 18
Cabessut.....	8	11	10	25	16 55	19 29
Arcambal.....	8	20	10	41	17 4	19 40
Vers.....	8	28	10	59	17 12	19 49
Saint-Géry.....	8	35	11	14	17 17	19 56
Conduché.....	8	46	11	43	17 28	20 10
Saint-Cirq-la-Popie..	8	52	11	53	17 34	20 17
St-Martin-Labouval..	8	59	12	17	17 41	20 29
Calvignac.....	9	5	12	27	17 47	20 37
Cajarc.....	9	16	12	44	17 59	20 52
Montbrun.....	9	25			18 8	21 3
Toirac.....	9	33			18 16	21 13
Lamadeleine.....	9	44			18 27	21 26
CAPDENAC.....	9	55			18 38	21 38

A titre essai jours de foire à Cajarc

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC.....	7	11	11	49	19 37	»
Lamadeleine.....	7	23	12	5	19 47	»
Toirac.....	7	34	12	19	19 56	»
Montbrun.....	7	42	12	30	20 3	»
Cajarc.....	7	52	12	45	20 13	»
Calvignac.....	8	2	12	58	20 22	»
St-Martin-Labouval..	8	9	13	7	20 28	»
Saint-Cirq-la-Popie..	8	17	13	17	20 35	»
Conduché.....	8	23	13	25	20 41	»
Saint-Géry.....	8	38	13	41	20 53	»
Vers.....	8	43	13	48	20 58	»
Arcambal.....	8	50	13	59	21 5	»
Cabessut.....	8	59	14	14	21 14	»
CAHORS.....	9	6	14	23	21 21	»

St-Denis-près-Martel et Aurillac

	EXP.				
St-Denis-près-Martel.	4 45	14 43	18 39	18 50	»
Vayrac.....	4 53	14 50	—	18 58	»
Bétaille (*arrêt*).....	4 58	14 54	—	19 3	»
Puybrun.....	5 6	15 2	—	19 11	»
Bretenoux-Biars....	5 15	15 10	18 57	19 20	»
Port-de-Gagnac.....	5 21	15 16	—	19 26	»
Laval-de-Cère	5 30	15 23	—	19 34	»
Lamativie	5 52	15 40	—	19 51	»
Siran (*arrêt*).....	6 9	15 54	—	20 5	»
La Roquebrou.....	6 30	16 5	—	20 18	»
AURILLAC.. arrivée.	7 13	16 40	20 15	20 55	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

	EXP.				
AURILLAC.. départ.	4 32	6 »	10 42	17 17	»
La Roquebrou.....	5 26	6 25	11 18	17 55	»
Siran (*arrêt*).....	5 37	—	11 29	18 6	»
Lamativie	5 51	—	11 43	18 21	»
Laval-de-Cère	6 6	—	11 58	18 35	»
Port-de-Gagnac.....	6 13	—	12 5	18 44	»
Bretenoux-Biars	6 29	7 11	12 14	19 2	»
Puybrun.....	6 38	—	12 21	19 12	»
Bétaille (*arrêt*).....	6 47	—	12 28	19 20	»
Vayrac	7 2	—	12 33	19 25	»
St-Denis-près-Martel.	7 9	7 31	12 40	19 33	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	7 25	10 34	»	19 42	
Sarlat.....	»	8 28	11 31	17 56	20 46	
Cazoulès.....	»	9 3	12 6	19 5	21 21	
Souillac.....	8 19	9 11 / 10 7	12 14 / 12 24	19 16	21 36 / 15 4	
Le Pigeon.....	8 31	10 26	12 37	Les jours de foire et marché à Sarlat	15 16	
Baladou . Arrêt.	8 35	10 32	12 41		15 20	
Martel.....	8 42	10 56	12 48		15 27	
St-Denis-p.-M.ar.	8 51	11 7	12 57		15 36	

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	6 53	7 32	9 14	13 »	15 55
Martel.....	7 6	7 40	9 27	13 13	16 24
Baladou . Arrêt.	7 12	—	9 33	13 19	16 34
Le Pigeon.....	7 15	—	9 37	13 22	16 49
Souillac.....	7 24 / 6 15	7 55	9 46	13 31 / 13 45	17 » / 20 51
Cazoulès.....	6 24	8 1			20 59
Sarlat.....	7 31 / 5 24	8 27	17 53	15 3	21 36
Le Buisson. ar.	6 9	8 59	18 39	15 48	»

De Sarlat à Gourdon

SARLAT.....	8 38	17 6		»
Carsac.....	8 48	17 17		»
Grolejac.....	8 55	17 34		»
St-Cirq-Madelon.....	9 1	17 41		»
Payrignac (arr.).....	9 8	17 49		»
GOURDON.....	9 18	17 59		»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	6 46	16 4	»
Payrignac (arr.).....	6 55	16 12	»
St-Cirq-Madelon.....	7 3	16 20	»
Grolejac.....	7 21	16 26	»
Carsac.....	7 32	16 37	»
SARLAT.....	7 46	16 52	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	»	10 1	15 45	18 20	
CAPDENAC. a.	»	»	»	»	13 46	19 7	22 16	
CAPDENAC. d.	2 20	7 17	11 11	17 20	13 56	19 31	22 37	
FIGEAC.....	2 39	7 31	11 23	17 29	14 8	19 44	22 48	
Le Pournel.....	—	7 50	11 42	»	14 24	20 2	—	
Assier.....	3 39	8 1	11 54	»	14 33	20 12	23 10	
Flaujac (halte)...	—	8 10	12 3	»	14 42	20 21	—	
Gramat	5 8	8 23	12 18	»	14 54	20 34	23 28	
Rocamadour	5 20	8 35	12 28	»	15 7	20 45	23 38	
Montvalent.....	5 37	8 49	12 42	»	15 23	20 58	—	
St-Denis-p.- arr.	5 49	8 58	12 51	»	15 33	21 7	23 57	
Martel dép.	5 55	9 6	13 2	»	15 43	21 15	0 1	
Quatre-Routes	6 7	9 16	13 12	»	15 52	21 25	—	
Turenne.....	6 19	9 26	13 22	»	16 2	21 34	—	
BRIVE..... ar.	6 50	9 48	13 44	»	16 27	21 54	0 34	
PARIS (Orsay) ar.	»	19 4	»	»	23 35	5 39	8 23	

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

					(Orsay)	(Orsay)		
PARIS (Aust.) d.	21 50	22 45	»	7 30	10 15	»	»	
Brive..... dép.	3 52	8 19	»	14 2	17 10	»	»	
Turenne.....	4 13	8 44	»	14 23	17 31	»	»	
Quatre-Routes....	4 21	8 53	»	14 31	17 39	»	»	
St-Denis-p.- arr.	4 28	9 »	»	14 38	17 46	»	»	
Martel dép.	4 34	9 8	»	14 42	17 50	»	»	
Montvalent.....	—	9 19	»	—	18 1	»	»	
Rocamadour	4 58	9 37	»	15 6	18 17	»	»	
Gramat	5 9	9 50	»	15 16	18 28	»	»	
Flaujac (halte)...	—	10 3	»	—	18 40	»	»	
Assier.....	5 28	10 13	»	15 34	18 50	»	»	
Le Pournel.....	—	10 2	»	—	18 59	»	»	
FIGEAC..... dép.	5 51	10 44	»	15 56	19 16	»	»	
CAPDENAC ar.	6 »	10 53	»	16 6	19 25	»	»	
CAPDENAC d..	6 24	11 20	»	16 15	19 37	»	»	
TOULOUSE	9 58	15 25	»	19 14	23 21	»	»	